Les 39èmes rencontres nationales du RNMA

Réseau National des Maisons des Associations

L'ENGAGEMENT DES JEUNES

ET LE ROLE DES MAISONS DES ASSOCIATIONS POUR FAVORISER CET ENGAGEMENT

Paris

Décembre 2013

MAIRIE DE PARIS

Sommaire

SOMMAIRE 1

LE RESEAU NATIONAL DES MAISONS DES ASSOCIATIONS 4

LES RENCONTRES NATIONALES DU RNMA 4

EDITOS 5

INTRODUCTION A LA THEMATIQUE DE LA JEUNESSE 7

L'engagement des jeunes : définitions, paradoxes et synthèses des études sur le sujet 7
Notions théoriques 7
Les formes d'engagement des jeunes 10
Accompagner l'engagement des jeunes 17

L'ENGAGEMENT DES JEUNES DANS LES MAISONS DES ASSOCIATIONS 20

Jeunes et engagés, en Basse-Normandie 20

La Maison des associations Junior, à Tourcoing 21
Une vieille idée 21
Un concept fédérateur 21
De l'idée au projet 21
Un outil de promotion de l'engagement citoyen 22

Les initiatives de la Maison des associations de Roubaix 22
Le mur du bénévolat 22
Place à la parole ou le « Speakers' corner » 23
Intermédiation des services civiques 23

Un parcours d'accompagnement de projets jeunes, à Vénissieux 23

Promouvoir, accompagner et valoriser l'engagement étudiant, avec la maison des initiatives étudiantes (MIE) à Paris 25
Un partenariat fort avec les associations étudiantes : véritable pivot de la vie étudiante. 25
Un accompagnement personnalisé des porteurs de projets 25
Etre la caisse de résonnance des initiatives étudiantes 26
Le KIT-A-S'LANCER : l'aide à la création associative étudiante 26

L'ENGAGEMENT DES JEUNES ET LES PRATIQUES DE SOUTIEN 27

L'accompagnement de l'engagement des jeunes 27
L'Anacej, un réseau national d'acteurs et d'élus Enfance Jeunesse 27
Junior Association : il n'est jamais trop tôt pour agir ! 28
L'AFEV : Une diversité des terrains d'engagement, du bénévolat au Kaps en passant par le volontariat 30

Le soutien institutionnel à l'engagement 32
L'Etat œuvre pour favoriser l'engagement des jeunes 32

L'appui d'une fondation 34
Le partenariat entre le RNMA et la Fondation SNCF 34
« Si j'étais… », un exemple de projet soutenu 35

ATELIERS DE REFLEXIONS ET DE PARTAGE 37

Les associations, un modèle éculé ? 37

Sortir de l'entre-soi : les alliances jeunes/adultes au sein des associations 38
Action Jeunes 38
La fédération parisienne de la ligue de l'enseignement 39

Des jeunes moins engagés : réalité ou fantasme 40
S'adapter aux nouveaux modes d'engagement 40
Faire confiance 40
Accompagner cet engagement 41

SYNTHESE 41

L'association au défi de la jeunesse : questions et perspectives 41
Jeunes et associations, quelques malentendus 41
L'engagement associatif des jeunes 42
Un nouveau régime d'engagement 42
Un nouveau régime de citoyenneté ? 43
Des associations interpellées par ces mutations 43

EDUCATION POPULAIRE ET NOUVEL AGIR DEMOCRATIQUE 45

L'éducation populaire, un formidable outil de la démocratie 45

Quelles leçons de l'histoire pour l'avenir ? 46

L'Education populaire 2.0 : savoir par tous, savoir pour tous 47
La redécouverte des « communs » 48
L'essor des tiers-lieux 48
Un apprentissage informel 49
Le faire ensemble 49
Education populaire, Internet : une même volonté d'émancipation 49

L'*empowerment* : pouvoir par tous, pouvoir pour tous 50
Une réponse aux limites de la démocratie ? 51
L'affaiblissement de l'offre de participation 51
La démocratie d'engagement 51
L'éducation populaire, outil de revitalisation de la démocratie locale 52

Devenir acteur de sa vie et de l'histoire collective 53
Plus qu'un outil de lien social, un liant entre les notions 53
Une question de temporalité 53
L'éducation populaire et le souci du bien commun 54

CONCLUSION 54

Le Réseau national des Maisons des Associations

Le Réseau National des Maisons des Associations soutient le développement des structures locales d'aide à la vie associative sur l'ensemble du territoire. Il crée entre elles des synergies pour accroître l'efficacité de leur action. Ses missions sont :

- Aider au développement des structures
- Créer des synergies entre les Maisons des associations avec le réseau
- Être force de proposition pour la mise en place de politiques d'aide au secteur associatif

Plus d'informations sur le site du réseau.

Les Rencontres nationales du RNMA

Les rencontres nationales sont toujours un moment fort et riche de la vie du réseau. C'est, en effet, un temps de partage, de rencontres et d'échanges pour l'ensemble des membres.

C'est d'abord la rencontre avec les enjeux de la vie associative. Les rencontres sont toujours portées sur une thématique qui fait écho aux problématiques de ses membres et à l'actualité de la vie associative. Aujourd'hui, chacun est pris dans son activité quotidienne, les rencontres sont un temps pour prendre du recul sur son activité et ses pratiques.

C'est aussi une rencontre humaine qui permet de tisser des liens forts entre les participants. Faites de réflexions et de débats, les rencontres sont également un moment de convivialité.

C'est enfin la rencontre avec un territoire et une Maison des Associations. Chaque édition des rencontres nationales est organisée dans une Maison adhérente au réseau. C'est un moyen de découvrir concrètement le travail de cette Maison accueillante, mais également les spécificités du tissu associatif local et du territoire. La préparation et la mise en œuvre des rencontres sont le fruit d'un travail de co-construction entre la Maison accueillante et le Réseau national.

Les rencontres du RNMA connaissent un fort succès avec, d'année en année, un nombre croissant de participants. En décembre 2013, près de 80 personnes se sont retrouvées pour partager et échanger lors des 39èmes rencontres nationales qui se sont déroulées à Paris. Ces rencontres ont été conçues et organisées avec la Ville de Paris (Sous-direction des Usagers et des Associations - Pôle Associations - Bureau de la Vie Associative) qui a mobilisé son expertise et ses réseaux. Les 20 Maisons des Associations parisiennes, une par arrondissement et le Carrefour des Associations Parisiennes (CAP) ont proposé des thématiques, accueilli ces rencontres, animé des temps de réflexion, contacté des intervenants, organisé des visites de lieux expérimentaux...

Editos

Le thème de la jeunesse était en gestation depuis quelques années. De rencontres en rencontres, nous nous sommes rendus compte que l'un des pivots de l'avenir de la vie associative était bien la jeunesse. Par tous les thèmes que nous avons abordés, nous nous sommes rapprochés de celui-ci. Aujourd'hui, je peux dire que le thème que nous abordons est urgent. Nous n'avons pas dix ans devant nous pour ré-imaginer la manière dont les jeunes vont pouvoir se réapproprier une citoyenneté par le biais des associations. Nous avons bien conscience que si nous ne le faisons pas maintenant, dans dix ans, cela risque d'être problématique. Et, ce n'est pas facultatif. Lors de la dernière réunion des délégués territoriaux, nous avons engagé la réflexion sur le projet du RNMA et sur le rôle d'une MDA sur un territoire, notamment sur ce qu'elle va, ce qu'elle doit promouvoir. S'il n'y avait qu'une réponse que nous pourrions suggérer à toutes les maisons, quel que soit leur statut, ce serait de dire que les MDA doivent être un des vecteurs de la citoyenneté pour les jeunes. J'ai bien dit l'un des vecteurs car il y en a d'autres : les MJC, les centres sociaux, les structures de quartier, les associations elles-mêmes, les mouvements de jeunesse, etc. Il y a quantité de partenaires qui travaillent cette question, et c'est tant mieux. Mais sur un territoire donné, je pense que les MDA sont en première ligne pour accompagner des jeunes qui découvrent le bonheur de travailler ensemble, d'entrer dans une dimension collective, de découvrir ce qu'est le bien commun. Si nous ne le faisons pas, qui le fera ?

> ***Les MDA doivent être un des vecteurs de la citoyenneté pour les jeunes***

Nous avons constaté, chacun sur nos territoires, la défaillance ou en tout cas la fragilité des mouvements traditionnels d'éducation populaire. Demain, à l'INJEP, nous allons réfléchir à cette refondation de l'éducation populaire avec des nouveaux mots, avec de nouvelles formes. Et je crois profondément en nos maisons des associations, parce qu'elles sont sur un territoire donné, en proximité d'un bassin de population, avec les habitants dans leur variété, de tous les âges. Et parce que nos maisons s'adressent à tous les habitants quel que soit leur domaine d'activité, leurs préoccupations ou leur choix. Parce que nous sommes dans ce quotidien, dans cette richesse de la vie, nous avons quelque chose de particulier à offrir. Mon vœu serait que chacune de nos maisons puisse intégrer dans son projet cette ouverture à une jeunesse non fantasmée, une jeunesse réelle, celle que nous rencontrons au quotidien, en lien avec les établissements scolaires, en lien avec les structures locales. Alors qu'il y a une perte d'influence des structures sociales, la vie associative demeure un point d'ancrage fort et une magnifique école de citoyenneté. Je souhaite que chacune des maisons s'interroge sur la manière dont elle va pouvoir s'irriguer de tous les travaux, de tous nos échanges pour intégrer dans nos projets sur nos territoires cette réalité. Comment les jeunes vont-ils être acteurs, y compris acteurs dans nos maisons ? Je nous souhaite trois excellentes journées pour ces 39èmes rencontres nationales du RNMA.

> **Luc de Backer, Président du RNMA**

Au cours de ces journées, vous aurez l'occasion de phosphorer sur les questions de jeunesse dans toutes les acceptations de ce mot. La jeunesse qui fut au centre des préoccupations de celui qui est devenu notre Président de la République. La jeunesse qui est, pour certains, le point aveugle de notre pays. Une jeunesse qui se pose la question de sa place en France. Vous avez vu les articles dans les gazettes titrant « Barrez-vous ! ». Une jeunesse qui se demande si elle a toujours une place dans ce pays. Ces journées sont une des façons de donner envie à la jeunesse de prendre toute sa place dans la France, de lui permettre de s'engager et de mettre la vie associative en harmonie avec la vitalité de cette jeunesse. Une jeunesse qui s'intéresse beaucoup aux nouvelles technologies, où la puissance de calcul continue de doubler tous les 18 mois. Une jeunesse qui vit dans un contexte où tout explose autour d'elle, les familles, les valeurs, la société, l'emploi… Mais que tout explose, c'est le vœu que je formule, pour mieux renaitre, pour se réinventer. Ces journées du RNMA sont donc des journées de la réinvention du modèle associatif, de la réinvention de notre réseau qui continue de s'interroger sur sa stratégie, son futur, la façon dont il pourra toujours être mieux au service de la vie associative. Dans un temps où la vie associative, elle aussi, est percutée par l'Europe, par la raréfaction des financements publics, mais où elle est confortée par les français dans son rôle d'amortisseur de crise, confortée par les français qui créent de plus en plus d'associations qui continuent de croire en ce modèle spécifique à notre pays qui malgré ses plus de 110 ans reste jeune. Tout comme nous le sommes tous car être jeune c'est continuer de rêver, c'est continuer de faire les choses sérieusement, tout en n'étant pas trop sérieux. Etre jeune c'est rêver toujours, c'est penser que le monde est encore à conquérir, à faire. C'est tout le mal que je vous souhaite pour ces 3 jours. Refaire le monde de manière formelle, de manière informelle. Refaire le monde à Paris, la ville sur laquelle le monde a des droits, disait Victor Hugo.

Des journées de la réinvention du modèle associatif

> **Hamou Bouakkaz, adjoint au maire de Paris en charge de la démocratie locale et de la vie associative, de 2008 à 2014**

Introduction à la thématique de la jeunesse

L'engagement des jeunes : définitions, paradoxes et synthèses des études sur le sujet

> **Nathalie Rossini, sociologue, chargée d'enseignement à l'Université Michel de Montaigne en sociologie de la jeunesse à Bordeaux, spécialiste des questions de participation des jeunes**

Commencer ces journées par une introduction sur leur thème central « l'engagement des jeunes » suppose d'essayer à tout le moins de répondre à 2 questions : De quoi parle-t-on lorsque l'on évoque ce thème, d'une part et ensuite, de quoi allons-nous donc parler ici ?

Je propose de tenter de traiter la question à partir de 3 axes, assez didactiques convenons-en, invitant à faire le tour du sujet sous divers angles : le premier, en interrogeant ses référents et donc contenus théoriques ; le deuxième, à travers les actions et les actes pouvant illustrer et donner corps concrètement à cette notion ; et enfin, ce que ces engagements de jeunes nous indiquent en matière d'enjeux et notamment, au regard de celui qui consisterait à les accompagner.

Notions théoriques

Tout d'abord, que dire de la notion du point de vue de son contenu théorique, des paradoxes éventuels qu'elle peut donner l'impression de soulever, du contexte sociétal dans lequel elle prend place, voire forme, et de ce sur quoi l'on peut au moins essayer théoriquement de se mettre d'accord lorsque l'on parle de l'engagement des jeunes ?

Pointons, dans un premier temps, les discours et représentations sinon schizophrènes, du moins ambivalents, que notre société porte sur ses jeunes et/ou sa jeunesse :

- Nombre d'anciens ou d'actuels militants déplorent que les jeunes ne militent plus, ne s'engagent plus, refusent de prendre des responsabilités notamment dans les associations (« *La relève qui ne vient pas* »…). Parallèlement, dans les faits, on remarque que les jeunes savent se mobiliser fortement sur les sujets les plus variés, en France et ailleurs, et même là où on ne les attendait pas (Grande-Bretagne, Canada). Ils composent également les rangs des mouvements altermondialistes et des Indignés, dans lesquels ils tiennent une place majeure (en Espagne, ils représenteraient 80% du mouvement).
- Cette contradiction s'incarne également dans les représentations contrastées que les Français ont de cette population, selon qu'ils pensent à La Jeunesse ou aux jeunes.

Ainsi, 75% d'entre eux ont une image positive de la jeunesse[1], mais ce chiffre baisse à 56% à propos des jeunes « des quartiers ». Deux jeunesses sont ici sous-tendues : celle, méritante (notamment étudiante) qui bouge, se donne les moyens et de la peine et qui s'oriente vers une possible réussite ; et l'autre, défaitiste, sortie du système valorisé, voire potentiellement assistée, alors qu'elle ne l'est justement pas...

On peut lire une certaine injonction envers les jeunes à être responsables, engagés et autonomes, quand bien même, on ne leur accorde pas les moyens de cette autonomie (les aides vont aux familles, il faut avoir 25 ans pour prétendre au RSA… Le jeune n'est clairement pas un « être social » comme un autre). C'est comme si cette jeunesse devait payer une sorte de droit d'entrée pour prendre sa place au sein du monde adulte.

1 Afev, Observatoire de la jeunesse solidaire, Rapport de l'enquête « Les Français et les jeunes », 2013.

Il est manifestement urgent que notre société revoie ses repères vis-à-vis de sa jeunesse et puisse sortir de la défiance qu'elle lui adresse, plus ou moins indirectement, afin de lui reconnaître une potentielle légitimité de parole et lui accorder un minimum de confiance.

Les inégalités objectives entre les jeunes eux-mêmes[2] sont reconnues, ou du moins, perçues par le public, mais peinent cependant à engager chez ces aînés une totale compassion. Donc : jeunes mais pas égaux (entre eux mais aussi par rapport aux adultes), sous-entendus aussi face à l'engagement ?

S'engageraient-ils moins que leurs aînés ? C'est manifestement faux.

Ils ont un niveau d'engagement dans le bénévolat proche à celui des adultes, et qui est même devenu plus important ces 3 dernières années[3] : le bénévolat a augmenté de 14 % dans l'ensemble de la population française, dont 32% chez les 18-24 ans. Mais nous y reviendrons...

L'autre dimension du paradoxe est pointée par certains auteurs[4] qui considèrent que l'association même des termes « jeunesse » et « engagement » est problématique, voire donc paradoxale.

La jeunesse étant, par nature, le temps de l'indétermination, de l'incertitude, de la précarité, de l'informel, de la construction identitaire en cours, les divers *selfs* (notion de soi, personnalités) étant non encore acquis ou expérimentés... Comment peut-on demander à des jeunes de s'engager ?

Et là, nous entrons dans le vif du sujet : de quoi parle-t-on ? Quelle est l'image de l'engagement qui sous-tend ce propos ainsi, d'ailleurs, que la plupart des discours sur le déficit, voire la fin, de l'engagement chez les jeunes ?

Il s'agit là d'une acception particulière de l'engagement qui ne se penserait qu'à vie, destiné à marquer l'identité sociale d'une personne définitivement et lui assignant du même geste, un rôle social clair contribuant aux divers mécanismes identifiés de maintien ou d'évolution de la société. Nous sommes ici sur le modèle dominant de l'engagement du XXe siècle voire du précédent, souvent réduit à l'image de l'engagement politique ou syndical, ou plus lointainement caritatif, selon donc des formes passées que même les adultes aujourd'hui tendent à délaisser. Au regard de cette forme qui fût « classique » d'engagement et qui a fait notre histoire encore très récente, certains jugent les formes de mobilisation des jeunes comme peu sérieuses voire illégitimes, prouvant leur incapacité de « fidélité » à une cause, une pratique, une structure ; ce qui revient clairement à décrédibiliser l'engagement en question.

Les jeunes ont un niveau d'engagement dans le bénévolat proche à celui des adultes

Nous y reviendrons plus en détail dans la partie qui va suivre, mais de fait, ce que l'on constate, c'est que les jeunes s'engagent, mais autrement…et ils ne sont d'ailleurs pas les seuls.

---

[2] Injep : Rapport de l'observatoire de la jeunesse, *Inégalités entre jeunes sur fond de crise*, sous la direction de Francine Labadie, La documentation Française, 2013

[3] France Bénévolat, Rapport d'étude, La situation du bénévolat en France en 2013.

[4] Didier Lapeyronnie, « L'engagement à venir », in *Quand les jeunes s'engagent*, l'Harmattan, 2005.

Est-ce que parce que la forme est plus instable, voire informelle parfois (mais pas dans la majeure partie des cas pour autant), ponctuelle et thématique, qu'elle ne porte pas sens comme action sur un contexte social, au regard d'une cause, fut-elle conjoncturelle, et un intérêt pour la société qui nous entoure ?

Il est difficile, à ce point du propos, de ne pas faire un léger détour par le contexte sociétal qui est le nôtre et que l'on ne sait plus vraiment qualifier (on ne le dit même plus « post » quelque chose) où l'héritage des valeurs, des pratiques, des rôles, des us, a perdu beaucoup de son influence dans ce que nous sommes et devenons. Un vent de liberté a soufflé sur nos destins amoureux, familiaux, professionnels, personnels. Chacun a droit au bonheur, mais doit le construire par ses propres moyens ; il est beaucoup plus libre de ses choix, mais en est d'autant plus responsable ! Nous le cernons dans les diverses injonctions qui nous entourent à réussir sa vie, son épanouissement, son parcours...

Les jeunes s'engagent, mais autrement

Or, ce n'est pas là la société de l'individualisme pour autant, mais plutôt celle qui met l'individu davantage au cœur des choses et aux manettes de son parcours que par le passé. Individualisation ne rime pas toujours avec individualisme et c'est également vrai pour les jeunes chez qui notion de solidarité n'a pas disparu et qui, comme nous tous, sont de plus en plus « reliés » aux autres. Nous sommes des individus « relationnels », et les jeunes, *« des individualistes solidaires »* ainsi que les travaux menés périodiquement auprès des jeunes européens à travers l'enquête Valeurs encadrée par Olivier Galland et Bernard Roudet[5], incite à le penser.

La référence à soi est devenue un mode d'action, ce qui peut être autant valorisant que source de grande détresse en ce que l'on intériorise beaucoup plus fortement des échecs vécus comme personnels[6].

Nous constatons par ailleurs des frontières entre les âges de plus en plus fluctuantes, des rites de passage d'un âge à l'autre ayant ou disparu ou étant devenus considérablement dilués. Il est néanmoins établi que la jeunesse aujourd'hui est une période où l'on entre plus tôt et dont on sort plus tard.

Cette période, située entre celle où l'on sort de l'enfance et celle où l'on entre dans la vie adulte, s'est élargie du fait que l'on acquiert certaines caractéristiques plus tôt (socialisation par les pairs, sortie de la sphère familiale en terme de sociabilité, de repère, accès à une certaine autonomie dans la construction de soi), et on les « perd » plus tard. Les emblèmes habituels du passage à l'âge adulte : décohabitation, inscription dans une activité professionnelle et donc une certaine indépendance financière et installation en couple… se font beaucoup plus tard et non plus de manière synchronisée comme cela a pu être longtemps le cas.

Nous parlons donc d'une tranche d'âge qui va à minima de 15 à 30 ans, du moins pour ce qui concerne notre sujet, même si beaucoup des données statistiques dont on dispose sur l'engagement des jeunes se placent plutôt sur l'intervalle des 18-29.

Bref, au regard de tout cela, comment peut-on imaginer des engagements à l'identique dans des contextes sociétaux si différents, ne serait-ce qu'entre aujourd'hui et il y a 30 ou 40 ans ?

On peut regretter, à tort ou à raison peu importe, les utopies collectives et transformatrices de nos mondes qui ont un temps opéré à construire nos univers sociaux. Mais où sont les grands discours idéologiques totaux aujourd'hui sur nos sociétés ou notre devenir ? Nous assistons à un brouillage des grands marqueurs idéologiques et à la perte des grands discours indiquant le sens d'une histoire

[5] *Les jeunes européens et leurs valeurs*, sous la direction d'O. Galland et B. Roudet, La Découverte, 2005.

[6] Dossier thématique, « L'engagement et l'autonomie des jeunes en question », ID2, N°5-2012

où l'idée de progrès n'était jamais loin : « *On assiste à une disparition des réserves de sens collectif.*[7] ». On ne peut pas faire allégeance à des discours qui n'existent plus et qui disaient comment faire pour bouger le monde ; on peut donc plus difficilement être dans les formes d'engagement qui y correspondaient...mais chacun peut trouver à s'engager collectivement tout en se revendiquant comme sujet individuel, et les jeunes en donnent, avec d'autres, l'illustration.

En cela, tous ces paradoxes ne peuvent nous empêcher de considérer que oui, parler de l'engagement des jeunes n'est pas une gageure et a du sens, et repose même sur un certain nombre de réalités qu'une fois de plus, les jeunes eux-mêmes nous montrent.

Finalement sur quoi pourrions-nous nous mettre d'accord autour de l'engagement des jeunes ?

L'engagement est un lien établi entre un individu et ses actes et seuls ceux-ci nous engagent.

Beauvois et Joules8 nous aideront sans doute à éclairer le terme lorsqu'ils posent que L'engagement est un lien établi entre un individu et ses actes et seuls ceux-ci nous engagent. Et qu'il peut y avoir divers degrés d'engagement qui correspondent au degré auquel l'individu lui-même peut être assimilé à son acte. Cet acte revêt un caractère public, est coûteux pour celui qui le mène car il est irréversible a priori (on ne s'engage pas en ne tenant pas ses promesses), et constitue une sorte de promesse publique à faire quelque chose en allant au bout de cette action entreprise librement.

A la lumière de cette définition objectivante, nous allons alors pouvoir aborder les diverses configurations que prend l'engagement des jeunes aujourd'hui et les bases sur lesquelles il se fonde en sachant un peu mieux de quoi nous parlons et que nous ne nous trompons pas de mots.

Pour terminer cette 1ère partie de cadrage des termes, des réalités sociales et des pratiques qu'ils peuvent incarner, nous dirons donc simplement, pour revenir sur le paradoxe potentiel évoqué quant à l'association des termes « engagement » et « des jeunes », que si les formes d'engagement des jeunes évoluent et semblent moins lisibles qu'hier, il est moins l'heure de s'en désespérer - en regrettant un âge d'or de l'engagement qui n'est peut-être d'ailleurs toujours que celui de notre jeunesse !!- que d'y voir l'opportunité de nouvelles perspectives innovantes, éclairantes de notre actualité comme de notre condition, et qui ouvrent tout un champ possible de formes d'accompagnements pour les adultes qui, comme vous, s'en préoccupent.

Les formes d'engagement des jeunes

« Le militantisme cède la place à d'autres formes de participation active dont témoigne le développement de l'action bénévole »

Bernard Roudet (Injep)

Le 2ème axe que je me propose d'aborder pour éclairer notre question est l'état des formes d'engagement des jeunes aujourd'hui et ce que l'on peut retirer et analyser de leurs mobilisations. On en profitera d'ailleurs pour faire quelques parallèles avec l'engagement des adultes, histoire de continuer à tordre le cou à certains préjugés…

[7] Jacques Ion, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, coll. « Individu et société», 2012

[8] Beauvois J-L, Joules R., *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*, coll « Hors collections », Presses universitaires de Grenoble, 2002.

À travers l'étude des multiples formes et pratiques d'engagement des jeunes, on peut considérer, avec Jean-Claude Richez, que l'on assiste à un nouveau régime d'engagement[9] de la part des jeunes qui se caractérise par le fait qu'il est :

- Plutôt ponctuel et limité dans le temps
- Mobile par rapport à son objet (on zappe sur les thématiques, sans que cela ne semble incohérent)
- Non-affilié idéologiquement
- Visible dans ses résultats.

Ajoutons quelques autres caractéristiques de ces formes d'engagement des jeunes, avant d'évoquer leurs réalités plus en détail.

Les jeunes valorisent avant tout l'action, plus que le principe ou même le « Projet ». Les jeunes s'engagent ici et maintenant, en agissant concrètement, de manière ponctuelle sur un environnement souvent proche[10]. Mais pour autant, leur engagement ou leurs contributions ne fournissent pas forcément des produits finis qui seraient d'emblée compatibles avec les services, les programmes d'actions ou les services d'un territoire. Il faut souvent accepter de laisser le temps de transformer l'essai, de partir d'une action simple venant d'eux pour petit à petit les voir découvrir l'enjeu de l'intérêt général. En cela, **les institutions d'un territoire doivent aussi accepter d'être des lieux d'apprentissage et de reconnaissance possible de cette nouvelle forme de citoyenneté**.

Ils font de l'espace local un corps intermédiaire[11], la matrice d'une nouvelle modalité du vivre ensemble, d'une citoyenneté plus à construire qu'à acquérir et donne souvent une place de choix à la sphère locale.

Les jeunes valorisent avant tout l'action, plus que le principe ou même le « Projet »

Les jeunes sont en attente d'une reconnaissance dans une société qui peine à leur faire une place. Ils se mobilisent autour d'un acte qui est à la fois une action pour soi et une action pour les autres.

L'abnégation totale, à laquelle certains tentent de conférer la qualité de vertu absolue, et qui n'a jamais été à l'œuvre, n'est pas une notion pertinente pour qualifier l'engagement, à mon sens. Et ça l'est d'autant moins pour les jeunes qui, s'ils agissent d'abord[12] pour l'utilité des actions menées, puis, en second lieu, pour tout ce que l'expérience leur apportera de positif sur le plan personnel (développement, épanouissement, compétences, recherche de sens et intérêt de développer des liens de sociabilité ou d'amitié), attendent une reconnaissance de leur geste et ont l'honnêteté d'évoquer une sorte de retour sur investissement que tout militant ou bénévole a toujours attendu.

Les jeunes nous rappellent que l'engagement est pour eux une affaire qui engage tant la sphère privée que la sphère publique, dans une sorte de continuité, là où l'on mettait auparavant de l'opposition[13], et que ce n'est là que le reflet des contours nouveaux de notre société.

---

[9] Jean-Claude Richez, Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes, INJEP, Paris, mars 2012.

[10] L'engagement et l'autonomie des jeunes en question, Dossier thématique n° 5, 2012, ID2

[11] Les Cahiers de l'action n°4, *Les jeunes dans la vie locale : la participation par l'action*, Injep, Étude réalisée par Cap Berriat

[12] France Bénévolat, *Grande enquête sur la France bénévole*, 2010

[13] Jacques Ion, « *Quand se transforment les modes d'engagement dans l'espace public* », in *Quand les jeunes s'engagent*, sous la direction de C. de Linarès et V. Becquet, l'Harmattan 2005

Il semble donc que l'articulation entre l'individuel et le collectif soit au cœur aujourd'hui de beaucoup de nos pratiques, de celles des jeunes de manière plus clairement visible sans doute, et que l'engagement soit un des supports idéaux pour explorer cette articulation.

En tout cas, les jeunes partent de leurs envies, de leur parole, et cet acte personnel est essentiel pour qu'il puisse ensuite prendre toute sa portée dans l'engagement qu'il produit.

On passerait donc chez les jeunes, comme le souligne Jacques Ion, d'une logique d'allégeance (où c'est le groupe ou la structure qui détermine l'identité et s'impose à chacun), à une logique de l'affiliation (une adhésion plus personnelle, choisie à partir d'objectifs déterminés).

À ce titre, comme nous allons le voir, il semble d'ailleurs qu'une association soit pour eux un moyen, un support à la concrétisation d'une action précise voulue, plus qu'une finalité en soi.

Une des formes majeures, et plus facilement identifiable que d'autres de l'engagement, est celle du bénévolat ; aussi commencerons-nous par les données disponibles sur le sujet, notamment grâce aux enquêtes de France Bénévolat.

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ».[14]

Le bénévolat trouve particulièrement à s'exercer au sein des associations, mais pas exclusivement ou en tout cas là encore, pas sous une forme unique et permanente.

En Europe, la participation associative[15] des jeunes présente une certaine diversité liée aux différences existant entre des pays qui ont une forte tradition d'association de jeunes et au regard de la place que l'on attribue à ce tiers secteur dans la régulation du pays, et ceux qui n'en ont pas. Au niveau de l'Union Européenne, 30% des plus de 15 ans déclaraient en 2010[16] pratiquer une ou plusieurs activités bénévoles, en moyenne. Ce chiffre atteint entre 55 et 75% dans certains pays nordiques, en Autriche, là où il est aux alentours de 13% dans les pays méditerranéens (Portugal, Grèce…). La France avait un taux de 37 % à l'époque (presque identique en 2013), ce qui la plaçait 10e/27. En dehors de modèles culturels différents et de la place de fait que prennent ces associations dans la vie des pays (Royaume-Uni, Pays nordiques…), l'hypothèse est posée par le CAS que le bénévolat est sans doute plus élevé dans les pays où il y a valorisation de la solidarité dans les politiques publiques (dépenses sociales les plus élevées).

En Europe, un jeune sur trois fait partie d'une association, en premier lieu sportive, puis de loisirs ou de jeunesse, bien avant celles intervenant dans la vie locale.

Selon des chiffres de novembre 2013 donnés par l'Injep[17], 50% des 18-24 ans, et 33% des 25-29 ans envisageraient de s'engager dans une association dans les années à venir dans la perspective de « changer des choses » en France.

Resituons rapidement la pratique bénévole dans ses caractéristiques majeures. Ainsi que le révèlent les enquêtes de France Bénévolat de 2013 et 2010, les bénévoles sont un pilier essentiel de la vie

[14] Avis du CES du 24/02/1993, repris par France bénévolat.
[15] *Les engagements des jeunes Européens*, étude de l'institut IARD sur les conditions des jeunes et des politiques pour la jeunesse en Europe, in Agora n° 30, 2002.
[16] Eurobaromètre 2010, note n° 241 du CAS, septembre 2011
[17] D'après un sondage Opinion Way pour le Figaro,

associative : Il y a 1,3 million d'associations en France dont seulement 10% ont des salariés. L'intérêt de mesurer la pratique bénévole prend donc tout son sens.

L'enquête 2013, menée en France auprès de 2130 individus de plus de 15 ans considérés comme représentatifs de la population fait ressortir qu'il y a plus de 20 millions de bénévoles en France en 2013, avec une augmentation de 14% du bénévolat sur 3 ans, donnant un taux d'engagement de 41%.

Une des grandes qualités de l'enquête est la volonté d'approfondissement de cette pratique et du repérage de ses diverses formes. Ainsi, on y distingue le ***bénévolat associatif***, le ***bénévolat direct*** (de proximité, informel, ponctuel) et le ***bénévolat dans d'autres organisations*** (essentiellement partis politiques et syndicats). La progression est valable pour les 2ères catégories, pas pour la 3e. Nous voyons là se confirmer une tendance qui ne concerne donc pas que les jeunes…

France bénévolat en conclut qu'il n'y a pas de crise du bénévolat tout en notant que s'il y a bien progression de la pratique, on relève une difficulté à transformer l'engagement des bénévoles vers une action dans la durée, le pourcentage de bénévoles engagés sur toute une année baissant nettement.

On évoque donc un bénévolat d'action, plus que de projet, comme on le retrouvera encore plus fortement chez les jeunes. Le bénévolat ponctuel a progressé doucement, constituant un engagement qui peut se tenir sur la durée, mais seulement pour quelques heures.

Si l'on sait que 37% des jeunes Français adhèrent à une association (taux stable depuis 20 ans), la pratique bénévole associative concernait en 2008 un jeune sur 5 (taux également stable depuis 1999)[18].

L'enquête fait également ressortir une tendance vers la parité et le rajeunissement : les 15-35 ans ont augmenté de 32% parmi les bénévoles en 2013. Les seniors, longtemps tenants du titre, restent mobilisés, mais ont baissé en nombre de 14%, alors que les autres tranches d'âge ont également progressé.

Enfin, le bénévolat direct a progressé pour sa part de 31%, là où le bénévolat associatif a évolué de plus 12%. Les jeunes y sont un petit peu plus représentés que les autres tranches d'âge et, sans que cela soit flagrant, on constate que les jeunes les moins diplômés se tournent plus facilement vers ce mode d'engagement, là où les étudiants, notamment, s'inscriront davantage dans un engagement associatif et sur la durée.

Le bénévolat associatif augmente moins vite que le bénévolat direct, ce qui invite France Bénévolat à donner un certain nombre de recommandations au monde associatif, comme celle de savoir mettre en avant la plus-value qu'elles représentent et à prendre appui sur ce vivier de potentiels bénévoles associatifs réguliers. La structure note aussi que de plus en plus de jeunes s'engagent dans le bénévolat et qu'il est urgent pour les associations de réfléchir à la façon de les accueillir et de faire évoluer les fonctionnements de sorte de prendre en compte leurs contraintes et modes de vie (horaires, façons de s'investir, reconnaissance…).

> ***Leurs motivations à s'engager passe d'abord par une action utile***

Déjà en 2008, en se penchant sur le bénévolat des jeunes[19], France Bénévolat identifiait des particularités à cet engagement jeune (motivations : besoin d'activités, être avec ou rencontrer des amis, mettre en pratique ses valeurs…) qui n'est plus autant conditionné par la tradition familiale et qui laisse supposer que le groupe d'appartenance des pairs est devenu très important comme cadre

[18] Bulletin d'études et de synthèses de l'observatoire de la jeunesse N°4, *Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité*, Mai 2011, Injep

[19] France Bénévolat, *L'engagement bénévole des jeunes*, Étude 2008.

d'engagement. Leurs motivations à s'engager passe d'abord par une action utile. France Bénévolat relève la coexistence de 2 modèles de pédagogie de l'engagement : le modèle du militantisme descendant (1930, on s'engage sur des valeurs) et après, on agit et le modèle plus inductif (on part d'abord d'actions concrètes). En cela les associations peuvent trouver des leviers pour mobiliser les jeunes, ne serait-ce qu'en leur demandant de l'aide, conseille la structure, mais surtout en :

- Partant des envies et des désirs des jeunes
- Respectant leurs rythmes sociaux et en sortant des raideurs de fonctionnement
- En identifiant les projets pouvant les intéresser et en leur déléguant la gestion des projets
- En reconnaissant les compétences acquises (passeport Bénévole).

L'association relève une tendance qu'elle juge préoccupante qui est la difficulté de coexistence et de partage entre générations au sein des associations, donnant à voir un paysage où des jeunes montent leurs associations de jeunes (avec des garanties de limites d'âge dans leur statut pour en être administrateurs), et par ailleurs des associations tenues par des adultes qui peinent à fidéliser ou simplement, à attirer des jeunes.

Nous rappellerons simplement, pour conclure ce point qu'en 2005, selon le Centre d'Analyse Stratégique[20], 57% des présidents d'associations avaient plus de 55 ans (7% de moins de 35 ans), étant à 42% des cadres… Il est vraisemblable que les choses ont peut-être un peu évolué sur ce point (aujourd'hui, ils sont un peu plus âgés).

En France existe la particularité des Juniors associations[21]qui incarnent une sorte de pont possible entre un engagement associatif juvénile (au sein du bureau) et l'engagement associatif adulte. Ce sont sans nul doute un des espaces intéressants, parmi les quelques rares qui existent comme les lieux de participation à la vie locale tels que les conseils d'enfants et de jeunes, à offrir à la fois un temps d'apprentissage, de formation par l'action à la citoyenneté aux jeunes qui en font l'expérience, et à la fois un espace d'actions citoyennes, notamment à de jeunes mineurs. Les quelques études[22] menées sur le vécu et les impacts de ce type d'expériences d'engagement auprès des jeunes révèlent à quel point elles ont marqué leur conception de l'action, de leur pouvoir d'agir et leur propre parcours.

Enfin, relevons un dernier point à propos de l'engagement des jeunes et qui fera le lien avec la partie suivante : plus on est politisé, plus on participe à une association et plus on est bénévole.

La participation politique

Il est vrai que les jeunes sont réticents aux engagements classiques en politique (adhésion à un parti ou un syndicat) et ont du mal à se positionner sur les échelles classiques Gauche/Droite. Cela s'accompagne d'une défiance vis-à-vis des partis ou du monde politique : selon l'enquête Valeurs de 2008, ils étaient 19% à faire confiance aux partis politiques quel que soit leur niveau de diplôme[23].

Selon le sondage d'Opinion Way qui posait une question relative aux engagements dans lesquels les jeunes seraient prêts à s'investir « *pour changer les choses en France* », 21% des 18-24 ans et 17% des 25-29 ans envisageraient possible de s'engager dans un parti politique à cette fin , puis 13 et 26% respectivement dans un syndicat.

[20] Note d'analyse n°241, CAS, 2011

[21] *Jeunes mineurs en associations : quels impacts sur leur parcours ?* Stéphanie Rizet, Cahiers de l'action n°28, Injep, Juin 2010

[22] Nathalie Rossini, *Les jeunes engagés dans la démocratie locale,* ANACEJ –INJEP, Publication de l'Injep n° 68, Mai 2001

23 *Participation politique et associative des jeunes*, Fiches Repères de l'observatoire de la jeunesse et des politiques jeunesse, Injep, Juin 2012.

Il ne s'agit donc pas d'en conclure qu'ils sont dépolitisés, comme nous l'avons cru, à tort, de la génération de la fin des années 80. Ils se déclarent intéressés par la politique et les questions qui touchent nos sociétés[24].

Le mode de gouvernance démocratique est majoritairement valorisé chez les jeunes Européens même si sur ce point, le diplôme a une certaine influence (également sur la confiance accordée aux instances démocratiques telles que le parlement), ainsi que l'histoire politique du pays. Néanmoins, l'idée que le pouvoir peut être incarné par une figure forte - voire autoritaire - est tout de même présente dans cette jeunesse européenne.

Ces jeunes sont plus exigeants, plus formés que leurs aînés ne l'oublions pas, et ont une capacité de jugement, une volonté de réfléchir et de garder une sorte de libre-arbitre qui les rend assez réfractaires à l'idée d'un engagement aveugle ou donné comme un blanc-seing à une structure ou une organisation.

Ce n'est donc pas parce qu'ils s'engagent moins dans les organisations politiques qu'ils sont moins, voire plus du tout politisés, nous dit Anne Muxel[25] qui estime que l'intérêt des jeunes pour la politique n'a pas baissé au fil du temps.

Le vote est à la fois valorisé et pourtant moins pratiqué que chez les adultes. Ils pratiquent un vote intermittent, qui ne traduit pas un désintérêt pour le politique, mais qu'ils mobilisent plus comme un droit que l'on exerce au gré des enjeux de mobilisation du moment que comme un devoir en soi, à l'image de la plupart de leurs engagements d'ailleurs. Il y a en ce sens une certaine cohérence dans cette discontinuité de l'engagement ou de mobilisation.

Il est par contre manifeste qu'ils votent moins que leurs aînés : aux élections de 2012, ils se sont abstenus à 32% (27% pour l'ensemble de la population)[26].

Rapporté au niveau européen, 56% des jeunes qui en avaient l'âge ont voté à au moins une élection durant les 3 ans écoulés.[27]Ce chiffre est de 62% pour les jeunes Français qui ont voté au moins une fois en 3 ans (à une élection nationale, régionale ou locale). En 2014, 64% de ces jeunes Européens envisagent de voter lors d'une élection ; ils rejoindront alors le niveau des jeunes Français !

Par contre, il est manifeste que cette jeunesse européenne, intéressée par ce qui se passe autour d'elle mais qui choisit le vote quand elle le souhaite, est plus protestataire que ses aînés. L'évolution des résultats de l'enquête Valeurs[28] entre 1981 et 2008 montre une augmentation des formes protestataires d'engagement et des adeptes de positions plus radicales : un jeune sur 4 pense qu'il faut changer la société par une action révolutionnaire. Cet engagement protestataire des jeunes passe aussi par leur inscription dans des formes plus informelles :

1. Les pétitions,
2. Les manifestations,
3. Les attitudes de consommateurs citoyens (boycott…),
4. Les grèves sauvages. En 2008, 2 jeunes sur 3 avaient déjà signé une pétition et 1 sur 2 participé à une manifestation.

24 *Les jeunes Européens et l'engagement politique*. *État de la question*. Alexandre Dubuis, Décembre 2001, Bruxelles.

25 La Revue Civique N°7, Hiver 2011-2012, Entretien avec Anne Muxel

26 Brèves de l'Injep, *Le vote des jeunes aux présidentielles de 2012*

27 Flash Eurobaromètre 375, *Jeunesse européenne : participation à la vie démocratique*, Mai 2013

28 Olivier Galland, Bernard Roudet, *Les jeunes Européens et leurs valeurs,* Injep, La Découverte, coll. Recherches 2005 et sous la direction des mêmes auteurs, *Une Jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, Injep, La Documentation française, 2012

N'oublions pas non plus qu'ils sont fortement présents dans les mouvements sociaux moins classiquement structurés tels que ceux des indignés, des mouvements altermondialistes, sans oublier les mouvements de révolte qui ont fait le « printemps arabe »…

Nous avons là les contours d'une jeunesse qui valorise beaucoup le vote sans toujours y recourir, et parallèlement, qui est plus protestataire que ses aînés.

Enfin, leurs engagements s'incarnent aussi dans des pratiques moins mesurables et donc, moins mesurées : dans des instances de participation et démocratie locale dont d'aucuns considèrent qu'ils sont la principale source de participation et d'influence politique des jeunes : ce sont les conseils de jeunes nationaux (Islande, Écosse, Danemark) ; régionaux et locaux (Allemagne, Autriche, Finlande, France…)[29].

Puis viennent les expériences non répertoriées de leur participation aux structures dans lesquelles ils vivent en partie (CVL, CVSC, conseil de jeunes dans des associations…).

En synthèse, les analyses régulières des données de l'enquête sur les valeurs des jeunes européens font ressortir :

- Une forte valorisation de la famille et des relations amicales comme socle de sociabilité et de socialisation restant des valeurs « sûres » en ces périodes de troubles, ainsi qu'une valorisation de la « valeur » travail, d'une part parce que les jeunes en manquent sans doute, mais aussi et à la différence de leurs aînés, moins comme une valeur en soi qui devrait en supplanter d'autres, mais comme lieu d'épanouissement personnel vis-à-vis duquel ils formulent plus d'attentes et d'exigences en matière d'équilibre avec leur vie privée.
- Un nouveau système de valeurs en lien avec le politique : le respect comme valeur partagée et souvent première, la solidarité et l'égalité, même si parmi les jeunes Européens ces deux dernières valeurs prennent des ampleurs différentes selon les pays et le niveau de diplôme.

Que retenir des caractéristiques de ces engagements des jeunes ?

On pourrait retenir les propos de deux auteurs[30] analysant et tirant enseignements de leurs connaissances et réflexions sur l'engagement des jeunes que « *au contraire d'une citoyenneté imaginée dans un cadre national à partir d'arrachements au vécu et au local, il faut faire place à une citoyenneté qui s'ancre dans les épreuves et les attachements du quotidien. ».* Ces auteurs invitent « *à penser le politique dans l'ordinarité des actes quotidiens ».* Et il est manifeste que les engagements des jeunes nous invitent à penser les choses dans ces termes et perspectives.

L'engagement est pour eux un moyen d'agir, d'être utile et l'effet d'utilité est attendu réellement. Ils partent d'eux-mêmes pour penser leur action sur la société.

Selon le sondage Viavoice, Libération et Animafac de janvier-février 2013, les jeunes en France, s'ils se disent majoritairement « assez heureux », évoquent à 59% un conflit de génération, ne se sentant pas pris en compte, négligés et héritant d'une crise écologique et économique majeure, que leurs aînés n'ont pas su endiguer ou prévenir.

L'engagement est pour eux un moyen d'agir

[29] Pour plus de détails sur ces diverses formes de participation des jeunes aux politiques publiques, voir les ressources de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes, 10-14 rue Tolain, 75020, Paris.
[30] Jacques Ion et François Maguin, Hommes et Libertés, N° 160 décembre 2012

L'engagement par l'exemple

66% d'entre eux estiment néanmoins qu'il est possible d'améliorer les choses en France et la première modalité d'action qu'ils évoquent est personnelle : c'est en donnant l'exemple dans leur vie quotidienne (en tant que citoyens, consommateurs) que ces jeunes pensent pouvoir agir sur les choses, vers plus de respect, de liberté…même s'ils n'excluent pas le recours possible à l'action collective, via les mouvements sociaux, les manifestations et l'action politique (29%).

Accompagner l'engagement des jeunes

J'en arrive donc à mon 3ème point qui tend à interroger à présent ce que ces engagements des jeunes nous disent d'eux-mêmes, de notre époque et les enjeux qu'ils renvoient, soit directement, soit plus subtilement, en ombre chinoise, à notre société et aux adultes ou structures qui peuvent les rencontrer, peut-être pour commencer, et éventuellement, les accompagner.

Le premier enseignement est, nous l'avons saisi, d'accepter l'engagement moins formel, moins sûr, épisodique, direct comme l'expression d'une nouvelle action sociale et politique.

Globalement, les formes d'engagement des jeunes nous parlent de la façon d'être dans ce monde, dans notre environnement qu'il soit très local ou plus vaste, et toute initiative porteuse d'engagement devrait dans ce sens recevoir le plus grand soutien possible, quand bien même elle remettrait en cause des pratiques, des repères et pourquoi pas parfois des valeurs, pour en amener de nouvelles.

Concernant les enjeux qui se posent aujourd'hui à notre pays en matière de jeunesse, Cécile Van de Velde citait, lors d'une conférence organisée par l'Injep, les catégories d'Hirschmann. Cet économiste a proposé dans les années 70 un cadre d'analyse des comportements humains face à une situation insatisfaisante, que l'on caractérisera aujourd'hui comme une situation de crise, celle que nous vivons et celle, encore plus marquée que vivent les jeunes.

Albert Hirschmann évoque deux attitudes possibles face à une situation jugée non satisfaisante[31] : *Exit* (la défection, la fuite, la sortie du système), et *Voice* (la prise de parole, la décision de se faire entendre et faire entendre sa voix pour exprimer son mécontentement). Cécile Van de Velde a remobilisé ces concepts en expliquant que les jeunes, face aux nombreuses situations difficiles concernant leur accès à l'autonomie, voire leur place dans la société, pouvaient avoir recours à ces deux attitudes.

Exit, ce sont tous ceux qui estimant que la société et le système (qu'il soit scolaire, social, politique ou économique) ne respectent plus leurs propres engagements et vocations à leur donner une place dans ce monde, s'en détournent et décrochent ou se tournent vers des pratiques hors cadre, hors normes, voire hors la loi. C'est un renoncement faute d'avoir les moyens de continuer à y croire (et de continuer à être *loyaux).*

Voice, est au contraire, l'attitude de ceux qui décident de se faire entendre, de prendre la parole pour manifester leur mécontentement ou leurs attentes et espoirs – ou les deux à la fois. Les jeunes sont, selon ses travaux, fortement demandeurs d'être entendus, pris en compte et un certain nombre d'entre eux mobilisent donc le recours à la voix pour continuer à essayer de prendre part à ce qui se passe.

Entre les deux, Hirschmann a introduit un 3ème concept qui est celui de *Loyalty*, soit de loyauté qui se traduit par le fait de croire encore aux valeurs du système, d'y rester attaché et donc loyal, et qui peut

[31] Albert Hirschman, *Défection ou prise de parole*, Fayard, 1995

à terme inviter ceux qui sont dans cette position à éventuellement passer au stade de la voix, plutôt que celui de la défection.

Bien sûr, en termes de cohésion sociale, tout territoire et plus largement, toute démocratie, a intérêt à ce que ses habitants se situent davantage dans une attitude de *voice* et *loyalty* en cas de situations insatisfaisantes que *d'exit*.

A partir de ces attitudes, Cécile Van de Velde cible trois enjeux centraux qui visent à ce que notre pays redonne aux jeunes une place réelle dans le champ de : l'éducation (où le système est questionné par les exits des « décrocheurs », comme de ceux qui abandonnent leurs études supérieures faute de croire à leur capacité à leur permettre de vivre et trouver un emploi), l'intergénérationnel (pour qu'une génération ne sentent pas mise à mal par une autre) et la démocratie (pour que les jeunes puissent être entendus, consultés, concertés et qu'ils aient une place et une parole reconnue dans notre système).

Plus largement encore, permettre à la *voice* d'exister et en partie à une certaine loyauté de perdurer chez les jeunes face aux systèmes sociétaux dans lesquels ils évoluent, cela suppose de donner également un espace et une reconnaissance à leurs engagements, en en respectant les particularités. Soutenir ces formes d'engagements juvéniles c'est donc offrir une opportunité à la voix et à la loyauté de continuer d'être légitimes, si l'on fait en sorte que cela permette à ces jeunes d'être de réels acteurs de leur environnement.

La difficulté n'est pour autant pas mince quand il s'agit de sortir de l'injonction paradoxale souvent renvoyée aux jeunes que l'on invite à participer ou à s'engager : sois autonome, mais pas trop ! Sois autonome mais en restant dans les cadres, les codes, les normes qui sont les nôtres, nous adultes, structures…

> ***Accepter de repenser l'accueil des jeunes, la place qu'on leur donne et le partage de ce qui constitue la structure, savoir adapter des horaires et revoir le déroulement de projets pour qu'ils puissent y prendre réellement part***

L'enjeu du renouvellement associatif, s'il doit advenir, ne peut se faire sans prendre en compte, comme le conseille France Bénévolat, ces nouvelles donnes concernant l'engagement des jeunes. Accepter de repenser l'accueil des jeunes, la place qu'on leur donne et le partage de ce qui constitue la structure, savoir adapter des horaires et revoir le déroulement de projets pour qu'ils puissent y prendre réellement part est un des enjeux majeurs qui se posent aux structures aujourd'hui, lorsqu'elles ne sont pas dirigées d'emblée par les jeunes eux-mêmes.

La question intergénérationnelle dans le champ associatif est problématique. On voit se développer des associations « de jeunes par des jeunes », aux côtés de celles gérées par des adultes, d'un certain âge, qui si elles accueillent des jeunes, ont encore du mal à leur donner une place significative. On se côtoie, c'est sûr, on y est à côté les uns des autres, souvent pour un intérêt partagé, mais on n'est pas « ensemble », on « ne fait pas ensemble ».

Combien de clubs sportifs mobilisent de jeunes bénévoles pour assurer des activités ou des tournois qu'ils ne pourraient faire sans leur aide, faute de moyens, mais qui pensent que cette invitation à donner de son temps sur une activité doit suffire à les motiver à pour prendre leur suite dans la gestion de la structure.

Aller au bout de cet accompagnement à l'engagement des jeunes suppose sans doute de se donner un peu plus d'ambition. Par exemple, lorsqu'une association permet à des jeunes de mener un projet qu'ils ont souhaité (comme un festival), de bout en bout, en restant là comme soutien mais en les laissant en totale autonomie. Après le succès de l'événement mais un lourd déficit, l'association

accompagnatrice accepte d'assumer à leurs côtés une partie de leur responsabilité dans cet état de fait financier, analyse avec eux la situation afin d'en tirer enseignements et les soutient dans la perspective souhaitée par ces jeunes de renouveler le festival l'année suivante.

Nous voyons donc, pour conclure et ouvrir toutes les perspectives que ces 3 journées d'étude vont permettre, que l'accompagnement potentiel des jeunes dans leurs engagements ou de l'engagement des jeunes, passe sans nul doute par la prise en compte de ce qui caractérise leurs façons de faire dans leur diversité, de penser et de s'appuyer en positif sur toutes les opportunités d'agir sur notre monde, mais également en aidant les associations existantes à réfléchir sur la place possible de ces jeunes en leur sein et à avancer sur des modes de fonctionnement pour partie renouvelés mais permettant à l'avenir de possibles *être et agir communs.*

L'engagement des jeunes dans les Maisons des associations

Cette partie présente les témoignages de quatre maisons des associations qui ont spécifiquement travaillé la question de l'engagement des jeunes.

Jeunes et engagés, en Basse-Normandie

Depuis 2011, dans le cadre de l'année européenne du bénévolat et du volontariat, un collectif s'est constitué à l'initiative de l'association S3A, Maison des associations d'Hérouville-Saint-Clair. Il est composé des associations Senoïs, la Ligue de l'enseignement du Calvados et Les Petits Débrouillards Normandie (et désormais l'AFEV) et a pour objet de « travailler sur la question de l'engagement associatif du jeune dans le but de proposer des actions de découverte du milieu associatif en direction de ce public ». Ainsi, le projet consiste à travailler avec des lycées de la Région Basse-Normandie afin de créer des **actions favorisant la rencontre entre les acteurs associatifs locaux et les jeunes lycéens au-delà des actions ponctuelles** (Banque alimentaire, course contre la faim,…) qu'ils réalisent généralement et qui créent parfois chez le jeune, une vision très réductrice du monde associatif.

Depuis deux années consécutives, le collectif associatif travaille avec des élèves de première du lycée expérimental « le CLE » d'Hérouville-Saint-Clair de manière à faire évoluer les représentations qu'ils ont sur les associations et le champ de l'économie sociale et solidaire. Objectifs explicites auxquels s'ajoutent des objectifs secondaires qui portent sur l'amélioration de leur connaissance du fait associatif, la sensibilisation des jeunes rencontrés sur les différentes formes d'engagement bénévole possibles, un encouragement à être porteurs d'initiatives ou à entreprendre et de les accompagner dans leurs projets collectifs dans l'esprit du vivre ensemble.

Pour réaliser ces actions, des outils pédagogiques ont été développés afin d'amener les jeunes à porter un regard plus concret sur la diversité du monde associatif (création de panneaux d'exposition, jeu associatif, ateliers d'écritures,…), et d'animer les séances, les rencontres avec les acteurs associatifs, les préparer à leurs stages au sein d'associations et les aider à monter des projets lors d'ateliers dédiés à ce sujet.

S3A, Structure associative d'aide aux associations

S3A agit dans le champ de l'économie sociale pour bâtir de la citoyenneté, considérant que celle-ci participe à l'émancipation des individus, à la cohésion sociale et à l'attractivité des territoires.

S3A a pour mission de soutenir, aider, assister toute association et tout porteur de projet collectif présent sur le bassin de vie qui se reconnaît dans les valeurs de la MDA.

L'accompagnement de la MDA vise, par son processus et ses méthodes, à agir AVEC ses adhérents, et non à leur place, en cherchant à répondre de la manière la plus concrète et la plus adaptée possible à leurs attentes. Son rôle consiste à les aider à identifier/exprimer leurs besoins, puis à apporter les éléments nécessaires pour y répondre.

S3A assiste l'association, ou le porteur de projet, dans les différentes étapes que son projet doit nécessairement franchir pour pouvoir se réaliser.

Soucieux de la promotion de la vie associative, la structure participe à l'animation du territoire en facilitant l'émergence de dynamiques collectives permettant sa défense et sa mise en valeur.

Site : www.association-s3a.fr

Durant deux années, cette démarche expérimentale a répondu aux objectifs pédagogiques attendus par l'établissement et commence à intéresser les différentes institutions (Éducation nationale, Conseil Régional et DRJSCS notamment). Ainsi, le collectif associatif souhaite désormais développer ce projet au sein de plusieurs établissements de la Région, en co-construisant avec les équipes pédagogiques des actions adaptées aux attentes envisagées, au contexte local, mais aussi aux contraintes liées au fonctionnement de chaque établissement.

La Maison des associations Junior, à Tourcoing

Une vieille idée

La Maison des associations de Tourcoing a conduit depuis plusieurs années une démarche de réflexion dans le but de trouver comment améliorer l'accueil et l'accompagnement des projets associatifs portés par de jeunes acteurs.

Cette réflexion a été conduite par une commission composée de membres du conseil d'administration de la Maison des associations, représentant les différents secteurs de la vie associative, et des jeunes, porteurs de projets actifs dans la ville et la métropole lilloise.

Dans le cadre de ses missions, la Maison des associations est régulièrement sollicitée pour accompagner les jeunes dans la mise en place d'initiatives citoyennes comme ce fut le cas pour un collectif de jeunes tourquennois, soutenu dans la mise en œuvre de projets de lutte contre les discriminations. Des ateliers de l'engagement et de la citoyenneté animés par des jeunes avec des professionnels ont eu lieu dans le cadre de l'Opération Tourcoing Talents Jeunesse (OTTJ).

La MDA de Tourcoing

Véritable pilier de la vie associative locale, la Maison des Associations de Tourcoing se veut un lieu ressources, un lieu d'échanges et de rencontres à l'écoute et au service d'hommes et de femmes engagés dans la vie associative, porteuse de citoyenneté.

Accueillir, informer, former, accompagner les bénévoles et les salariés sont les missions que la Maison des Associations s'attache à mener, forte d'une équipe de dix permanents et d'un solide réseau de partenaires. Elle intervient aujourd'hui auprès de 1500 associations et plus de 300 d'entre elles ont choisi d'adhérer.

Au cœur du mouvement associatif Tourquennois, la Maison des Associations a acquis une véritable audience qu'elle entend étendre aux autres communes de la Vallée-de-la-Lys.

Résolument ouverte et en phase avec les enjeux de son époque, la Maison des Associations est également présente dans les réseaux européens. La marque d'une nouvelle dynamique et l'expression d'une volonté sont inscrites dans les fondations même de la Maison...

Site : mda-tourcoing.fr

L'Etat, au travers du ministère de la Jeunesse et des Sports (DRJSCS), a identifié la Maison des associations pour mener en 2011/2012 une expérimentation sur l'accès des jeunes à la vie associative. Cette étude a permis de faire émerger les principes structurants de ce projet.

Un concept fédérateur

Le projet de création de Maison des associations Junior est un projet partagé par de nombreux partenaires de la Maison des associations. Sa mise en place a fait l'objet d'une série de concertations notamment avec :

- le service jeunesse de la Ville de Tourcoing,
- la direction des territoires,
- la direction de la concertation,
- les structures socio-éducatives de proximité (centres sociaux et MJC),
- les établissements scolaires de l'enseignement public et privé (collèges, lycées et universités),
- le réseau régional des Pôles ressources d'aide à la vie associative (DRJSCS, DDCS),
- le réseau départemental des Juniors Associations, porté par la Ligue de l'enseignement.

De l'idée au projet

La création d'une section spécialisée dans l'accompagnement des projets jeunes au sein de la Maison des associations de Tourcoing s'est peu à peu imposée comme une évidence à tous.

Une Maison qui offrirait des services et un accompagnement spécifique et dédié aux jeunes porteurs de projets associatifs : une pépinière d'associations.

Faut-il adapter nos modes de fonctionnement ? Faut-il un accès spécifique pour les jeunes au sein des instances dirigeantes des associations ? Pour les jeunes, la notion de bénévolat est-elle ringarde ? Les associations laissent-elles la place aux jeunes ? Faut-il inventer de nouveaux types d'associations ? Les jeunes sont-ils suffisamment aidés dans l'accession à l'autonomie ? Sont-ils efficacement accompagnés dans leurs projets ?

Toutes ces questions ont amené les responsables de la MDA à s'interroger sur leur mission première d'accompagnement et d'aide à la mise en œuvre de projets. Sur un territoire qui compte près de 40 % de moins de 25 ans, il est indispensable de proposer des lieux de création, d'échanges et d'éducation populaire où tous les acteurs dynamiques de notre société apprendront à se connaitre, à se réunir pour créer, innover, inventer et rêver ensemble.

Un outil de promotion de l'engagement citoyen

La Maison des associations de Tourcoing a, depuis de nombreuses années, développé une action spécifique à destination des jeunes. L'engagement associatif est très vite apparu comme un levier à la promotion de la citoyenneté et donc à la prévention et à la lutte contre la délinquance. Agir dans une association, y prendre progressivement des responsabilités, être écouté et considéré, participent de l'intégration des jeunes à la communauté.

Mais cette « intégration associative et citoyenne » ne se décrète pas, elle est, pour chaque jeune qui en bénéficie, le résultat d'un processus de participation concrète à un projet collectif, de satisfaction tirée de cette expérience et d'analyse : « Je vis un projet avec les autres, j'y prends du plaisir, je suis conscient de mon utilité sociale. »

Des outils spécifiques, des méthodes et un accompagnement spécifique à chaque jeune

Ce processus nécessite et à chaque projet que la Maison des associations a développés depuis de nombreuses années.

En 2013, la Maison des associations de Tourcoing a décidé de faire de ce projet un véritable axe de développement en créant un axe jeunesse et citoyenneté dans ses orientations. C'est pourquoi, pour asseoir ce projet, la Maison des associations de Tourcoing va notamment s'appuyer sur la Maison des associations Junior qui développera des outils dédiés à l'émergence et à l'accompagnement des jeunes porteurs de projets.

Les initiatives de la Maison des associations de Roubaix

La Maison des associations de Roubaix travaille sur la question de l'engagement des jeunes au travers de trois actions complémentaires qui rejoignent le même objectif : valoriser et développer la place des jeunes dans la Cité.

Le mur du bénévolat

La Maison des associations faisait le constat d'une perte de bénévoles au sein des associations et de l'absence de lieu concentrant les annonces pour du bénévolat. En partenariat avec France Bénévolat, elle a donc installé un mur du bénévolat inauguré à l'occasion de la fête du bénévolat en 2011. Le mur du bénévolat est destiné à collecter à la fois les besoins des associations et les propositions de ceux qui accepteraient de consacrer une partie de leur temps libre au bénévolat. Il s'agit donc de mettre en relation l'offre et la demande de bénévolat au travers d'un outil physique, simple et accessible. Deux ans après sa mise en place, le dispositif a obtenu des résultats en termes d'intermédiation mais n'a pas permis de développer le nombre de bénévoles. Et, les difficultés à impliquer les jeunes restent entières. Il serait désormais nécessaire de travailler sur la forme des annonces qui aujourd'hui s'apparentent trop à des offres d'emploi.

Place à la parole ou le « Speakers' corner »

L'objectif de cette manifestation est de permettre l'expression des jeunes dans l'espace public sur leur situation, leur quotidien et leurs préoccupations. Inspiré des *Speakers' corner* londonien, la Maison des associations a installé une tribune sur la place principale de Roubaix où des jeunes, munis d'un mégaphone, se sont succédé pour partager leurs difficultés. Organisée dans un contexte d'élections présidentielles, la manifestation souhaitait donc laisser la parole aux jeunes, sans que personne ne parle à leur place. C'est une manière de mettre en lumière cette jeunesse pour favoriser son engagement citoyen. Il s'agit également de mieux comprendre cette population pour pouvoir agir en conséquence. La Maison des associations constate que « place à la parole » a permis de donner confiance aux jeunes, en leur permettant de s'exprimer en public et sans crainte du regard de l'autre. La manifestation a également été, pour eux, un moment privilégié de découverte du monde associatif et de son fonctionnement. Enfin, elle a permis de mieux comprendre les enjeux de la jeunesse et de favoriser un changement de regard sur cette population.

La MDA de Roubaix

La Maison Des Associations réunit aujourd'hui plus de 240 associations adhérentes.

Elle est un lieu incontournable d'information des habitants et de service aux associations impliquées à Roubaix et sur la Métropole.

Labellisée « Pôle Ressource Associatif » par le Ministère Jeunesse et Sports en 2007, la Maison Des Associations agit pour le développement de la vie associative roubaisienne, sa qualification, son expression et l'action collective.

Ses actions sont guidées par les valeurs inscrites dans sa charte : Le droit à l'initiative associative, la défense et la promotion de la citoyenneté, le respect de l'esprit associatif, l'esprit de coopération et de tolérance.

Parce que l'engagement citoyen, social, culturel et économique est une force de cette ville, la Maison Des Associations est heureuse d'y contribuer.

Site : www.mda-roubaix.org/

Découvrir Place à la parole par France 3 Nord-Pas-de-Calais

Intermédiation des services civiques

La Maison des associations de Roubaix a expérimenté un dispositif permettant l'intermédiation entre les jeunes à la recherche d'un service civique et les associations proposant des missions. Elle a créé une plateforme de suivi pour s'assurer de présenter les bonnes personnes aux bonnes structures. Cette démarche s'inscrit dans une forte cohérence avec le territoire et il s'agit d'intégrer progressivement quelques 200 jeunes dans des associations volontaires. Concrètement, ce dispositif permet :

- aux volontaires, souvent demandeurs d'emploi ou inactifs à l'entrée dans le dispositif, de retrouver la voie de l'emploi. Cela se traduit par un accès direct à l'emploi ou un retour vers un dispositif de formation. Notons que pour 2 volontaires sur 3, il existe un lien direct entre son projet et le type de mission qu'il obtient.
- aux associations qui n'ont pas d'agrément propre de pouvoir accéder à cette aide. Mais aussi, de bénéficier d'un accompagnement par la MDA sur les aspects de ressources humaines et de gestion de projets.

Un parcours d'accompagnement de projets jeunes, à Vénissieux

Le **centre associatif Boris Vian** de Vénissieux, gestionnaire de la Maison des associations de la Ville, mène plusieurs actions en direction de la jeunesse : accompagnement des services civiques et des « jeunes ambassadeurs », formation pour les emplois d'avenir, accompagnement des junior associations, etc. Mais, elle a souhaité présenter une action menée depuis deux ans avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Il s'agit d'une formation intitulée « impliquer les jeunes dans les associations » à destination des structures jeunesse du Rhône. Au-delà du nécessaire travail avec les jeunes eux-mêmes, il semblait intéressant de pouvoir sensibiliser les

acteurs de la jeunesse pour les amener à s'interroger sur la place qu'ils laissaient aux jeunes. Le CABV a donc défini trois objectifs :

- Favoriser le regard critique sur sa pratique d'animateur ou d'acteur jeunesse,
- Impulser les pratiques qui favorisent la participation active de jeunes au sein des associations là où ils ne sont pas toujours attendus,
- Dégager des pistes de réflexions, mettre à jour les freins et les leviers en jeu dans cet engagement des jeunes.

Le parcours de formation est structuré autour de trois séances :

1. Un état des lieux partagé : sur la place des jeunes aujourd'hui, leurs modes d'engagement et leurs attentes
2. Des constats à la réflexion : identifier les freins et les leviers de l'engagement des jeunes et construire un plan d'actions à mettre en œuvre
3. De la réflexion à l'action : échanges suite à l'expérimentation des plans d'actions dans chaque structure

Cette formation a concerné des agents de collectivités territoriales, de structures de proximité (MJC, BIJ, Centres sociaux, etc.) et des associations. Les participants ont plébiscité la formation qui leur permet de prendre du recul sur leur activité et leurs pratiques en confrontant leur expérience à celle de leurs pairs. C'est également l'occasion d'expérimenter de nouvelles approches et de faire évoluer son regard.

La mise en place de cette formation a permis de constituer une commission chargée de chercher collectivement des réponses à ces questions.

Le Centre Associatif Boris Vian

PORTEUR DE VALEURS, EDUCATION A LA CITOYENNETE

Le Centre Associatif «Boris Vian» fonde son action dans une perspective clairement citoyenne. Il vise à faire de la vie associative un levier de développement de la démocratie et de la culture et un moyen de lutte contre les discriminations. Il propose un espace respectueux de l'identité de chacun qui facilite l'intégration de publics trop largement exclus.

Site : www.cabv.com

Promouvoir, accompagner et valoriser l'engagement étudiant, avec la maison des initiatives étudiantes (MIE) à Paris

Pour favoriser l'engagement des étudiants, la MIE n'a développé au fil des années une stratégie qui repose sur quatre piliers.

Un partenariat fort avec les associations étudiantes : véritable pivot de la vie étudiante.

Depuis sa création, les associations étudiantes sont parties prenantes de la Maison des initiatives étudiantes. Six associations étudiantes sont accueillies en résidence au sein de la Maison (Animafac, GENEPI, REFEDD, L'envolée Bleue, Radio Campus Paris, Télé Sorbonne). Dans le cadre de conventions annuelles, ces associations participent activement à l'accompagnement et à la valorisation des initiatives étudiantes : formations, organisation de moments conviviaux, médiatisation des initiatives portées par les usagers de la Maison, organisation d'évènements de sensibilisation etc.

Un accompagnement personnalisé des porteurs de projets

La MIE ne vise un double public. Elle s'adresse en premier lieu à tous les associatifs étudiants, en leur proposant de réaliser leurs projets en son sein ; ensuite, elle invite l'ensemble des étudiants à être actifs et à se lancer dans le montage de projets ou à devenir bénévoles.

Chaque année, l'équipe de la MIE accompagne entre 200 et 300 projets étudiants. Sous forme d'entretiens individuels de conseils, ces rendez-vous permettent d'évoquer, outre la création d'association, les stratégies de financement de leurs actions et, plus largement, des questions liées au développement des initiatives étudiantes : recherche de nouveaux bénévoles, création d'une identité visuelle, responsabilité des dirigeants etc.

La Maison des initiatives étudiantes

Créée en 2002, la Maison des initiatives étudiantes (MIE) est un équipement municipal de la Mairie de Paris qui met à la disposition des porteurs de projets étudiants parisiens des ressources logistiques et méthodologiques leur permettant de développer leurs initiatives sur le territoire parisien. Installée historiquement place des Vosges, la MIE s'est dotée en 2011 d'une première antenne dans le quartier étudiant de Paris Rive Gauche. Une deuxième antenne verra le jour à la rentrée 2014 dans le quartier Latin.

La MIE est un établissement polyvalent et évolutif, créé pour et avec les étudiants, qui fournit des services mais incite toujours ses « usagers » à se comporter en acteurs voire en défricheurs plutôt qu'en simples consommateurs. Les étudiants sont également des citoyens, ils peuvent apporter un « supplément d'âme » à notre cité. La Maison mise donc sur ces associatifs et porteurs de projets pour qui être citoyens signifie d'abord agir au quotidien dans leur environnement, construire, participer.

Soutenir les initiatives étudiantes : La MIE ne propose gratuitement une domiciliation du siège social, des salles (réunion, répétition, bureaux, montage vidéo), des ordinateurs en accès libre, des formations à la conduite de projet et un centre de documentation.

Accompagner les porteurs de projets étudiants dans la concrétisation de leurs initiatives : La MIE n'est également un centre de conseils et de ressources pour monter son projet. L'équipe de la MIE accueille tous les étudiants engagés ou qui souhaitent s'engager dans la réalisation d'un projet. Elle travaille en lien étroit avec les associations résidentes de la Maison pour apporter conseils et accompagnement personnalisés dans la concrétisation de l' « envie d'agir » des étudiants parisiens.

Valoriser les initiatives étudiantes : Outre l'animation de son réseau d'associations étudiantes, la MIE n'a pour mission de valoriser auprès du grand public, étudiant et au-delà, les initiatives que celles-ci portent. C'est notamment dans ce cadre que la MIE s'est vue confier la conception et la coordination du festival artistique étudiant ICI&DEMAIN. La MIE pilote également l'inattendue !, galerie d'exposition entièrement consacrée à la création émergente.

Site de la MIE

Etre la caisse de résonnance des initiatives étudiantes

Au-delà de l'animation de son réseau d'associations étudiantes, la MIE ne renforce sa stratégie en privilégiant l'ouverture vers l'extérieur et la promotion de projets civiques, culturels ou solidaires exemplaires auprès de divers publics et partenaires. La place des étudiants doit être dans la ville et pas seulement dans les murs de la MIE. Voilà pourquoi la MIE ne mène une politique active de relations publiques afin de constituer pour les étudiants un carnet d'adresses de lieux et de personnes ressources.

- ICI&DEMAIN, festival artistique étudiant de la ville de Paris

Le festival ICI&DEMAIN a été créé par la Mairie de Paris en 2004 sur proposition des étudiants membres du Conseil Parisien de la Vie Etudiante. Parce que les étudiants se retrouvent souvent face à des portes closes lorsqu'ils souhaitent produire leurs expositions, concerts et spectacles et que la qualité de leur création est trop souvent méconnue, le festival ICI&DEMAIN les accompagne dans la production de leurs événements.

Chaque année, durant quinze jours, ICI&DEMAIN permet à près de 40 projets de se produire dans les lieux culturels parisiens. Musique, arts visuels, spectacle vivant, court-métrage, tous les arts sont mis à l'honneur. ICI&DEMAIN, c'est une programmation riche, éclectique, sérieuse ou décalée selon les envies. L'accès à tous les événements est gratuit. La MIE n'est chargée de l'organisation de cet événement depuis sa création.

- L'inattendue ! Galerie de la Maison des initiatives étudiantes

L'inattendue ! offre aux artistes étudiants contemporains un cadre d'exposition privilégié. Animée par l'association l'Envolée Bleue, l'inattendue ! propose tout au long de l'année des cycles d'expositions temporaires et thématiques. Plasticiens, peintres, photographes, vidéastes et performeurs étudiants ont désormais leur vitrine pour présenter leurs œuvres.

- Une programmation citoyenne ouverte à toutes et tous.

Conférences, projections, ateliers créatifs, parcours immersifs : chaque année la MIE accompagne ses associations dans l'organisation et la communication autour de leurs évènements grand public.

Le KIT-A-S'LANCER : l'aide à la création associative étudiante

Depuis 2012, la MIE pilote également le dispositif d'aide à la création associative étudiante, le KIT-A-S'LANCER.

Les accompagnements de projets menés à la MIE ont permis de constater que les premiers frais liés à la création d'association pouvaient être un frein à la démarche. Partant de ce constat, la Ville de Paris propose un vrai kit de démarrage pour les porteurs de projets.

Le KIT-À-SE-LANCER est une aide de 500 euros destinée à donner un coup de pouce au premier projet et à couvrir les frais liés à la création de l'association. Par exemple, les frais liés à la publication au Journal Officiel, à la souscription d'une assurance ou encore à l'hébergement d'un site internet mais aussi, premiers frais de communication, achats de matériel pédagogique : le KIT-A-S'LANCER permet de bien démarrer. Cette aide financière s'accompagne d'un rendez-vous permettant de bénéficier de conseils personnalisés dans le montage de votre projet.

Six mois après l'octroi de l'aide, les associations doivent remettre un bilan à la Mairie de Paris. A ce jour, une seule aide a fait l'objet d'un remboursement, le projet imaginé par l'association n'ayant pas vu le jour.

Quelques chiffres :

- Depuis son lancement en septembre 2012 : 200 porteurs de projets accompagnés par l'équipe de la MIE - 122 projets ont abouti au dépôt d'un dossier de demande de KIT-A-S'LANCER - 95 dossiers ont été soutenus par la commission au cours des 15 premiers mois du dispositif.

- 60% des projets et associations soutenus sont à vocation culturelle.
- 55% des porteurs de projets sont des femmes.
- Les porteurs de projets sont majoritairement inscrits dans les universités franciliennes : Paris 1, Paris 3, Paris 7, Paris 8, Paris 4 etc.

L'engagement des jeunes et les pratiques de soutien

L'accompagnement de l'engagement des jeunes

Il s'agissait de laisser la parole à des acteurs de l'accompagnement de l'engagement des jeunes pour qu'ils puissent nous en présenter leur vision tant pour les jeunes eux-mêmes que pour la société.

L'Anacej, un réseau national d'acteurs et d'élus Enfance Jeunesse

> **Marie Bohin, formatrice à l'Anacej (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes)**

Faire une vraie place aux enfants et aux jeunes

L'Anacej et ses collectivités adhérentes défendent l'idée que l'on ne peut pas construire de politique jeunesse sans les jeunes. Il ne s'agit plus de faire pour mais avec les jeunes. Ainsi, les élus locaux mettent en place des dispositifs ou des processus de participation pour co-construire avec eux leur politique. Il s'agit finalement de reconnaître leur expertise d'usage tout autant que leur capacité d'agir sur le territoire. Certes, travailler avec les jeunes, pour reprendre les propos de Michel Pacé, élu Jeunesse de la ville de Montpellier, « cela peut prendre du temps, mais avec eux on va beaucoup plus loin ». Ainsi, les propositions des enfants et des jeunes mais aussi leurs critiques, permettent aux élu-e-s d'amender et d'enrichir leurs politiques publiques. Les enfants et les jeunes sont aujourd'hui consultés sur toute question d'intérêt général (par exemple, les loisirs, le Plan de Déplacement Urbain, la mise en place d'une politique culturelle, l'aménagement de la collectivité, ou encore la création d'un Projet Éducatif Territorial).

L'ANACEJ

L'Anacej a été créée en 1991 pour promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la décision publique. Elle est née d'une volonté d'élus locaux, de militants associatifs des fédérations d'éducation populaire, de professionnels des collectivités locales. Aujourd'hui, elle rassemble 400 collectivités territoriales et neuf mouvements d'éducation populaire et de jeunesse[1], qui forment un réseau unique d'élus et d'acteurs engagés dans la participation des enfants et des jeunes. L'Anacej est aussi un interlocuteur des pouvoirs publics nationaux sur les questions de participation et de jeunesse.

Plus d'infos : anacej.asso.fr
stopauxcliches.fr
je-vote.fr

Des espaces d'engagement citoyen multiformes

Les dispositifs de participation se présentent sous de multiples formes et touchent des tranches d'âge de 7 à 30 ans. C'est bien leur diversité qui les caractérise mais ils ont en commun d'être un espace unique de dialogue entre enfants, jeunes et décideurs. Les jeunes engagés sont consultés sur les projets politiques des élus tout en proposant et en mettant en œuvre leurs propres projets dans tous les domaines qui les intéressent. A travers leur engagement, les jeunes ont à cœur de montrer qu'ils sont des citoyens actifs dans leur territoire. Ils y développent de nouveaux savoir-faire et savoir-être : la confiance en soi, la prise de parole en public, la gestion de projets, le travail en équipe, la connaissance d'une collectivité etc.

L'Anacej, depuis 1999, a mis en place sa propre instance de participation, le Comité jeunes, une vingtaine de jeunes de 15 à 23 ans. Ils sont force de proposition, mettent en place leurs propres projets au niveau national et participent pleinement à la vie de l'association avec quatre représentants au Conseil d'administration et un Vice-Président au bureau.

Une volonté politique forte, des professionnels formés

De vrais impacts, qu'ils soient sur le jeune ou sur le territoire, ne seront pas possibles sans une volonté politique forte. Il faut avoir Cette volonté politique forte devra également se traduire par la mise à disposition de moyens financiers et humains. L'accompagnement des enfants et des jeunes ne s'improvise pas et nécessite des professionnels formés. L'Anacej, depuis sa création, a mis en place des formations spécifiques pour les acteurs.

> ***La volonté de dialoguer avec les jeunes, de prendre leur parole en considération, d'obtenir leur point de vue sur le territoire et de leur permettre de l'améliorer, de le transformer***

De multiples actions en faveur de la participation

Au-delà de l'accompagnement des collectivités, l'Anacej mène de nombreux projets pour promouvoir la participation des enfants et des jeunes en métropole et en outre-mer, et même au-delà. Parmi ceux-ci, elle organise, en partenariat avec des collectivités adhérentes, et valorise des rencontres d'enfants et de jeunes engagés sur un territoire ou au niveau national lors de son Congrès. Forte de son expertise sur les politiques de jeunesse, elle est, chaque année, partenaire des Rencontres nationales des Professionnels et des Elus de la Jeunesse (Neuj'Pro) organisées par le Conseil général de l'Allier. Elle est aussi partenaire de l'Observatoire de la jeunesse solidaire de l'AFEV. Depuis deux ans, elle mène une campagne pour inciter les jeunes à aller voter et, dans la continuité de cette action, elle est en train de mener une grande enquête avec Civic Planet sur le comportement des jeunes face au vote. Pour inciter à changer de regard sur la jeunesse, elle mène aussi une de ses campagnes phares « Stop aux clichés sur les jeunes » en partenariat avec Jets d'encre, le Réseau national des juniors associations et depuis 2013, Animafac.

Plus d'infos : http://anacej.asso.fr - http://stopauxcliches.fr - http://je-vote.fr

Junior Association : il n'est jamais trop tôt pour agir !

> **Olivier Bourhis, Délégué général du Réseau national des Juniors Associations**

Alors que la création d'associations loi de 1901 reste, dans la pratique, encore réservée aux majeurs, le Réseau national des Juniors Associations (RNJA) propose aux jeunes de 11 à 18 ans de se

Qui sont les jeunes membres des Juniors Associations ?

- En 2013, le réseau comptait 968 Juniors Associations actives (+6% / 2012) soit près de 10 000 jeunes engagés (+12% / 2012).
- Une Junior Association compte 10 jeunes membres en moyenne (avec des écarts de 2 à plus de 400 membres).
- La moyenne d'âge des jeunes membres est de 15,9 ans.
- 43 % des jeunes concernés sont des filles et 57 % des garçons (projets spécifiques plutôt masculins : jeux de cartes, jeux en réseau, Parkour…) avec un rééquilibrage progressif (+1 point pour les jeunes filles chaque année).
- 60 % des Juniors Associations gèrent un compte bancaire sous la responsabilité du RNJA, avec des écarts de quelques centaines d'euros à plusieurs dizaines de milliers.
- 1 Junior Association sur 2 mène ses activités dans des petites communes (moins de 5 000 habitants) ou en milieu rural et 17 % d'entre elles sont localisées dans des quartiers et territoire classés au titre de la Politique de la Ville.
- Leur durée de vie est variable : ½ ne dure qu'un an, ¼ deux ans, ¼ au-delà
- 86 % sont épaulées par un « accompagnateur local », adulte de confiance choisi par la Junior Association – 14% sont en complète autonomie.

regrouper autour d'une idée, d'un projet, ou tout simplement d'une envie d'agir, dans une démarche qui comporte des possibilités équivalentes : la Junior Association. Elle permet aux jeunes mineurs d'être assurés dans leurs activités, de gérer eux-mêmes un compte bancaire, de bénéficier d'un accompagnement méthodologique et ainsi de gagner en crédibilité auprès des partenaires de leurs projets.

Au sein d'une Junior Asso, les jeunes évoluent entre pairs et sont maîtres de leurs projets. Libres des contraintes d'usage du cadre associatif qui peuvent leur apparaître comme autant de freins (une Junior Asso n'a comme seule obligation que de désigner deux correspondants, sans qu'ils aient besoin de titres ou de fonctions déterminées), ils s'engagent dans tous les domaines (sauvegarde de l'environnement, solidarité locale ou internationale, projets culturels, sportifs, activités d'animation, vacances autonomes, etc.) et sur tous les territoires (en milieu rural, périurbain ou urbain, en métropole et dans les DOM-TOM) : le Réseau a soutenu 968 Juniors Associations en 2013, réunissant près de 10000 jeunes.

Le plaisir d'être ensemble

Le plaisir d'être ensemble est bien, dans la plupart des cas, le premier ciment d'une Junior Association. Pour les jeunes qui s'y engagent, l'association, loin de n'être qu'un « support de projet » à proposer à la subvention, représente d'abord un espace de construction, un lieu de fraternité, d'affinité, de créativité, dans lequel le tâtonnement – voire l'erreur – n'est pas synonyme d'échec. En cela, l'idée associative reste une idée neuve, porteuse de changement.

L'importance du groupe ne signifie pas pour autant le repli sur un « entre-soi » étanche : les activités réalisées, les interlocuteurs extérieurs rencontrés, les partenaires sollicités, sont autant de facteurs de découverte et d'ouverture. La volonté de voir la Junior Association reconnue et prise en considération se révèle à cet égard importante. C'est là toute la dimension initiatique de la Junior Association : à la fois centrée sur le groupe et cherchant à s'insérer dans son environnement social immédiat.

Les Juniors Associations offrent donc une autre manière d'acquérir des compétences et des savoir-faire, que les jeunes qui les ont fait vivre se réapproprient dans leur parcours personnel, d'insertion socio-professionnelle ou citoyen, comme le révèle l'étude[32] conduite en 2010 par Stéphanie Rizet pour le RNJA et l'Injep. Sur ce dernier point tout particulièrement, presque tous les jeunes interrogés dans le cadre de cette étude revendiquent une pratique de vote affirmée, qui contraste avec l'absentéisme

Comment créer une Junior Association ?

Junior Association s'adresse à tous les jeunes entre 11 et 18 ans. Trois conditions doivent être réunies pour créer la Junior Association :

- composer un groupe d'au moins deux jeunes mineurs, sans aucune limite de nombre
- désigner au minimum deux représentants, obligatoirement mineurs
- s'acquitter d'une cotisation de 15 € pour rejoindre le RNJA et participer à son action

Aucun animateur ou professionnel, élu d'une collectivité ou d'une association, parents, ou autres adulte, ne peut être membre ou représentant de la Junior Association : ils accompagnent le projet aux côtés du groupe.

Concrètement, chaque Junior Association constitue une section du RNJA, dont il se porte garant au terme d'une procédure d'habilitation, et qu'il accompagne à travers :

- une assurance qui couvre les activités et les membres de la Junior Association
- la possibilité d'ouvrir et gérer un compte, via des partenariats avec des établissements bancaires
- l'accompagnement de professionnels qui transmettent leur expérience et leur savoir-faire
- des outils adaptés aux besoins des Juniors Associations (guides, fiches pratiques…)
- l'appartenance à un réseau d'envergure national, pour ne pas se sentir isolé

Site : www.juniorassociation.org

[32] RIZET Stéphanie, *Jeunes mineurs en associations : quel impact sur leurs parcours ?,* RNJA / Injep, collection Cahiers de l'action, n°28, paris, juin 2010

massif généralement repéré pour cette tranche d'âge. La familiarité avec les pratiques de délibération et de délégation, dès le plus jeune âge, explique sans aucun doute cette différence d'approche – même si les jeunes passés par les Juniors Associations sont tout aussi critiques que leurs pairs sur l'action et le personnel politique.

Une démarche d'éducation populaire

En animant ce dispositif, le RNJA propose une relation nouvelle entre adultes et jeunes mineurs : une « majorité associative accompagnée », fondée sur des obligations réciproques, dans le respect de l'initiative, de la capacité d'action et de l'autonomie des jeunes.

Ce qui rend possible l'existence de ce réseau, c'est l'engagement non seulement des jeunes, mais aussi celui des adultes qui accompagnent leurs projets – bénévoles ou salariés des mouvements d'éducation populaire qui composent le RNJA[33], élus ou salariés de collectivités territoriales partenaires, ou tout simplement le cercle familial. Ce qui leur est demandé, c'est bien d'accompagner, et non pas d'animer. C'est de ; de prendre en compte leur avis, parfois de reformuler, mais sans trahison.

> ***Permettre aux jeunes de mener des projets, et de prendre des initiatives, non de se substituer à eux***

Grâce à cette communauté d'acteurs, convaincus que l'exercice concret de responsabilités dans un cadre collectif est une des conditions de l'épanouissement de la citoyenneté, le RNJA a déjà accompagné plus de 50 000 jeunes et 4 000 projets différents. Alors que le réseau a fêté ses 15 ans d'existence en 2013, il veille à ce qu'elle reste mobilisée et qu'elle se développe au service de l'engagement de tous les jeunes.

L'AFEV : Une diversité des terrains d'engagement, du bénévolat au Kaps en passant par le volontariat

Forts de ces années d'expérience d'accompagnement de la jeunesse engagé l'Afev a évolué pour devenir un véritable acteur du lien entre l'Université et les quartiers prioritaires ainsi que de l'engagement multimodal de la jeunesse au sens large, en développant des actions innovantes qui répondent au plus près aux besoins des territoires.

Le bénévolat

En effet, les actions d'accompagnement individualisé se sont diversifiées pour s'adapter au plus près des besoins des jeunes accompagnés :

- Accompagnement vers la lecture pour les enfants de dernière année de maternelle et de CP, afin de rendre plus accessible l'univers du livre.
- Accompagnement vers l'autonomie pour les élèves de cours moyen et de sixième, afin de préparer la transition vers le collège.
- Accompagnement des élèves de 4èmes-3èmes afin de faciliter la compréhension des filières et de redonner confiance au jeune.
- Accompagnement d'enfants nouvellement arrivés en France qui a pour but de faciliter la découverte de la société d'accueil pour les enfants et leurs familles

Les étudiants qui s'engagent à devenir bénévoles peuvent en fonction de leurs sensibilités et de leurs parcours se positionner sur ces différentes actions.

[33] *Le RNJA est composé de la Ligue de l'enseignement, de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France, de la Confédération des MJC de France et de l'association Jets d'encre.*

Ils sont accompagnés et formés pour agir et participent par ailleurs au niveau local à des temps d'échange et de réflexion entre jeunes engagés.

Le volontariat

Aujourd'hui, et depuis le développement du statut du volontariat, de nombreux jeunes venus de tous les horizons s'engagent pour plus d'égalité dans les quartiers populaires. Leur rôle est à la fois d'accompagner les bénévoles dans leurs actions et de mener seul ou en binôme une action de développement local. Ils sont plus de 450 jeunes à s'engager dans les différents pôles de l'Afev en France dont dix-neuf sur le pôle Paris. Le témoignage de Caroline ci-après illustre cet engagement.

Devenir un habitant solidaire – le KAPS

Depuis 4 ans, l'Afev a inventé une nouvelle façon de s'engager : les « Koloc'A Projets Solidaires » - Kaps. Le Kaps propose aux étudiants de devenir des habitants solidaires : ils vivent en colocation dans un quartier populaire et mènent collectivement un projet de développement social sur ce territoire.

A Paris, cinq jeunes pionniers sont engagés aujourd'hui dans le projet KAPS et agissent auprès des autres habitants de la Porte de la Chapelle.

Ecouter leur témoignage

Enfin, de manière à valoriser et à stimuler l'engagement des jeunes sur leur territoire, l'Afev travaille aux côté des universités à développer la Responsabilité Sociétale des Universités.

L'engagement des jeunes l'exemple du volontariat

> **Témoignage de Caroline engagée en service civique à l'Afev Paris**

« Je suis en service civique au sein de l'association AFEV Paris, ce qui correspond à 24h d'engagement par semaine. Les autres volontaires de l'association et moi-même avons une mission commune : s'occuper des bénévoles. Nous allons les mobiliser dans les facultés, nous les renseignons sur les activités de l'association et nous les suivons dans leur accompagnement lorsqu'ils sont engagés. Chaque volontaire de l'AFEV a aussi une mission spécifique. Pour ma part, c'est de développer en binôme la stratégie de communication externe et de participer à l'organisation de la mobilisation étudiante. Je suis, dans ce cadre, tutorée par une salariée de l'Afev Paris.

Après avoir fini mes études en école de commerce, j'ai trouvé un premier emploi au sein d'une agence de communication. Très vite, j'ai été confronté à un sentiment de malaise et d'incohérence. Ce n'était

L'AFEV

L'Afev est une association nationale qui mène, depuis sa création, une action d'accompagnement individuel de jeunes dans les quartiers populaires. Cet accompagnement repose sur un principe simple : deux heures par semaine, tout au long de l'année scolaire, un étudiant bénévole intervient auprès d'un enfant ou d'un jeune (de 5 à 18 ans) rencontrant des difficultés dans son parcours.

De l'accompagnement vers la lecture à l'accompagnement vers l'orientation, chaque accompagnant s'adapte à la réalité de l'enfant. Cette action, grâce au lien humain et solidaire qu'elle crée, contribue à aider, redonner confiance et offrir une ouverture culturelle à des milliers d'enfants et de jeunes.

L'Afev est aujourd'hui présente dans **350 quartiers populaires**. **7000 étudiants bénévoles** accompagnent chaque année 7000 enfants. L'Afev est devenue le premier réseau d'engagement solidaire dans les quartiers populaires. A **Paris** se sont près de **400 enfants** qui sont accompagnés individuellement chaque année par **400 jeunes engagés.**

Depuis 2008, elle complète son action de terrain par **un travail de plaidoyer** en menant des campagnes de sensibilisation auprès du grand public :

La journée de Refus de l'Echec Scolaire

La dernière campagne réalisée autour des jeunes et de l'engagement politique a d'ailleurs montré que **les jeunes considèrent le fait de s'engager dans une association comme politique**. Sur l'échantillon interrogé **8 jeunes sur 10** disent qu'ils ont **envie d'agir concrètement dans une association.**

L'Observatoire de la jeunesse Solidaire

ni ce que je voulais faire, ni ce que je voulais être. Comme beaucoup, la recherche de sens dans mon action quotidienne est primordiale. J'ai quitté mon poste et ai par hasard découvert l'AFEV.

Convaincue du rôle majeur de l'éducation informelle dans la vie de chacun, la thématique de l'association m'a immédiatement interpellée. Je me suis reconnue dans les valeurs de l'AFEV et le sens de son combat. D'autre part, le poste de volontaire est très intéressant. Nous agissons sur le terrain comme médiateurs, nous travaillons en groupe et nos missions sont extrêmement variées. Un esprit de liberté de parole et de proposition habite également l'association, ce qui rend le travail agréable et efficace.

Sur le terrain, lors de nos temps de mobilisation dans les facultés, nous constatons une volonté d'engagement toujours plus forte des étudiants. Nos bénévoles ont des profils différents mais ont tous pour point commun de vouloir apporter leur aide à une personne.

Il est difficile d'avancer dans un monde que l'on n'a pas choisi. Aider un enfant est une action très concrète, qui permet de se sentir utile et de participer à l'évolution de notre société. L'engagement au sein de l'AFEV convainc ainsi de nombreux étudiants. »

Le soutien institutionnel à l'engagement

L'Etat œuvre pour favoriser l'engagement des jeunes

> **Amandine Hubert, chargée de mission développement vie associative au ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**

Le soutien à l'engagement des jeunes fait partie intégrante des axes importants promus par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. Tout d'abord au travers du Comité interministériel à la jeunesse où deux chantiers (chantiers 11 et 12) sont dédiés à l'engagement. Puis, ce soutien se traduit par la mise en œuvre du dispositif de service civique. Ces deux axes sont en cours de mise en œuvre, et les mesures sont construites et déployées collectivement avec l'ensemble des ministères concernés et les associations de jeunes.

Volet 1 - Sensibiliser

- De nouveaux outils mis en cohérence : le portail « Je veux m'engager »

Le portail offre un éventail de toutes les possibilités d'engagements, présente des témoignages de pairs, fait le point sur l'actualité, liste et renvoie vers les sites de référence et vers les moteurs de recherche de missions.

- Des actions renforcées de sensibilisation

Les « Semaines de l'engagement » rassemblent plusieurs ministères, les associations notamment de jeunes et avec les jeunes élus des Comités de Vie Lycéenne. A l'initiative notamment des Conseil de vie lycéenne (CVL), des forums, des débats et des rencontres associatives sont organisés dans les établissements, afin que les élèves s'approprient leur lycée comme un lieu de vie citoyenne. C'est l'occasion de valoriser toutes les formes d'engagement : bénévolat, volontariat, politique, syndical.

- Le dispositif du Service civique

Ce dispositif participe à la sensibilisation à l'engagement pour à donner le goût de s'investir dans la société.

- Et des dispositifs promus par d'autres ministères :
  - maisons de lycéens,
  - associations sportives dans les collèges,
  - éco-délégués dans les établissements agricoles,

- l'engagement étudiant à travers les Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes et les Bureaux de la Vie Etudiante,
- sapeurs-pompiers volontaires

Volet 2 - Accompagner ceux engagés et leurs associations

Outre le soutien financier aux associations de jeunes ou aux associations qui promeuvent cet engagement, le ministère a élaboré un guide à l'intention des mineurs pour clarifier les modalités d'engagement. Ce guide apporte des réponses à leurs principales questions pour leur permettre de créer et gérer facilement une association. Par ailleurs, le ministère a également mis en place une cellule d'accompagnement aux associations de jeunes.

En 2013, le ministère a apporté son soutien, au travers du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA), aux études portées notamment par les associations de jeunes. Ces études s'intéressent à la place des nouveaux publics, notamment des jeunes, dans le renouvellement des instances de gouvernance.

L'accompagnement à l'engagement se traduit enfin par la création du certificat de formation à la gestion associative (CFGA) qui favorise la reconnaissance des compétences utiles pour la prise de responsabilités.

Volet 3 - Reconnaître l'engagement des jeunes

Le ministère favorise l'accessibilité, la mise en cohérence et la diffusion d'outils pour encourager la reconnaissance. C'est le cas du portefeuille de compétences, conçu par le ministère avec un groupe inter-associatif et Pôle Emploi, en prenant en compte les outils existants européens et associatifs notamment de jeunes. La nouvelle version interactive en ligne avec des fiches et des guides d'utilisation clarifie l'articulation des dispositifs et des outils.

La mise à disposition du portefeuille auprès des universités et auprès des entreprises permet d'expliquer et d'encourager la reconnaissance des compétences liées aux expériences bénévoles des jeunes étudiants et des jeunes actifs.

Il existe d'autres dispositifs ministériels : le livret personnel de compétences au collège, la valorisation de l'expérience d'engagement à travers des crédits ECTS par des universités et reconnue par la Charte pour la dynamisation cosignée par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Conférence des Présidents d'Universités et les principales organisations étudiantes.

Perspectives pour 2014

Le ministère entend poursuivre ces chantiers et approfondir les axes qu'il s'est fixé. Il souhaite notamment étendre son action de soutien à des actions de sensibilisation (Semaines de l'engagement) et renforcer sa coordination pour lui donner une plus grande visibilité.

Il envisage également le lancement d'un appel à projets sur l'engagement des jeunes, à l'initiative du ministère chargé de la jeunesse et de la vie associative.

L'appui d'une fondation

Le partenariat entre le RNMA et la Fondation SNCF

> **Dialogue entre Marianne Eshet, déléguée générale de la Fondation SNCF et Luc de Backer, président du RNMA**

Animée par la conviction que « le faire ensemble » est la voie pour construire une société plus juste et plus responsable, depuis 2012 la Fondation SNCF s'est associée au Réseau national des maisons des associations pour faire émerger des projets inter-associatifs sur l'ensemble du territoire. Les deux partenaires unissent leurs forces pour déployer l'appel à projets « Vivre ensemble en partageant nos différences » qui vise à soutenir des initiatives locales portées par des jeunes, citoyennes et créatrices de lien social.

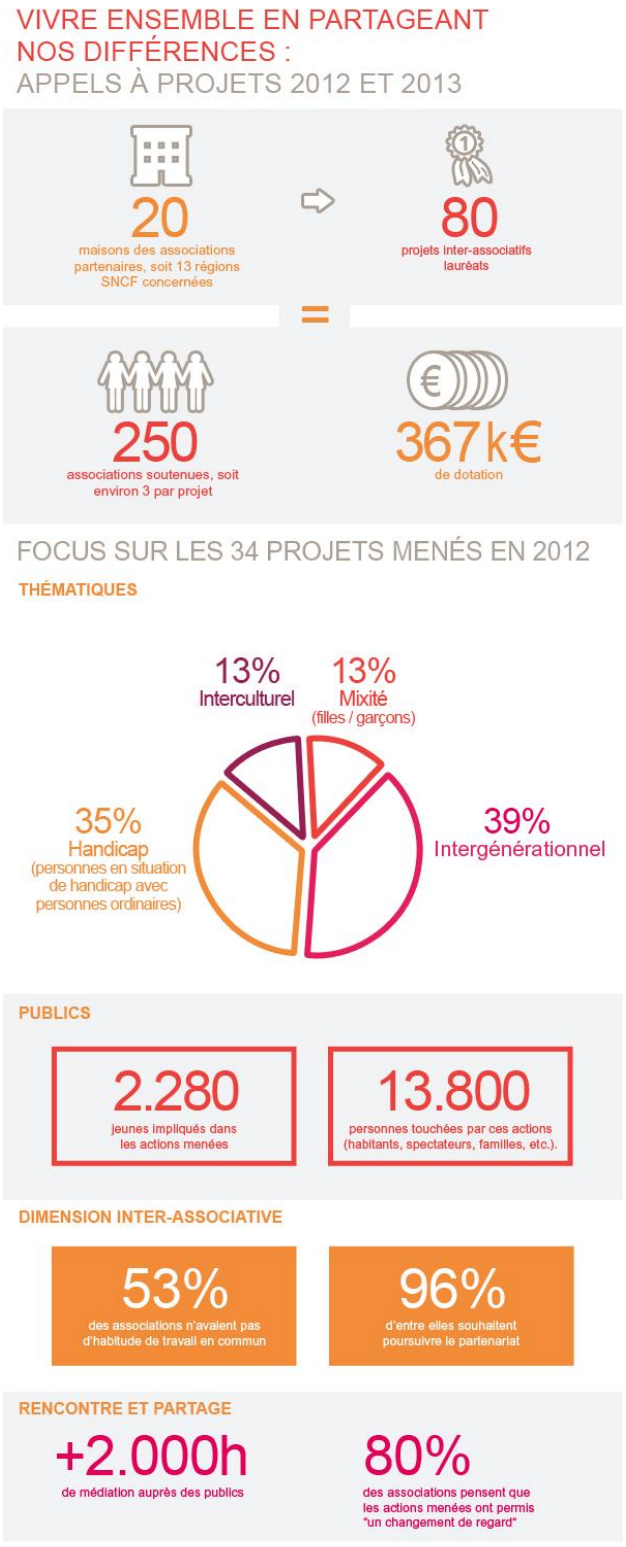

Luc de Backer souligne l'opportunité de ce partenariat qui, depuis plusieurs années, associe le RNMA à la Fondation SNCF au service des projets locaux qui font la vie de nos territoires. La démarche mise en place permet aux projets soutenus de bénéficier de l'accompagnement d'une Maison des associations du réseau. Les porteurs de projets éligibles peuvent donc être conseillés et suivis dans le développement de leur action par une Maison des associations. Celle-ci pourra mettre son expertise et son réseau au service de la réussite du projet, et assurer un suivi dans le temps et une évaluation des actions proposées par les associations. C'est une dynamique « gagnant-gagnant » qui permet tant pour les associations de renforcer et sécuriser leurs actions, que pour les Maisons des associations de valoriser leur rôle de développeur de citoyenneté et de Vivre ensemble.

Les Maisons des associations sont des lieux d'apprentissage d'une citoyenneté active, notamment pour un public jeune. Par cette démarche d'accompagnement de cet appel à projets en direction des jeunes, le RNMA favorise l'implication des jeunes dans les projets des associations. Au-delà de la dimension de participation des jeunes aux actions, il s'agit de les rendre acteurs du projet en leur permettant de part activement à sa construction et trouver leur place dans le milieu associatif.

Marianne Eshet rappelle l'engagement de la fondation SNCF auprès des jeunes, pour les aider à avancer dans la vie et trouver une place dans la société. Au travers des différents axes qu'elle développe, la fondation accompagne les jeunes vers une acquisition progressive de leur autonomie. L'axe « Vivre ensemble » a pour objectif de rapprocher des publics que leurs différences éloignent. Il

s'agit donc pour les jeunes de se confronter à l'altérité, à la différence, pour mieux la dépasser. C'est une manière de construire le Vivre ensemble de manière très concrète au plus près du terrain.

Avec le RNMA, la Fondation SNCF a souhaité intégrer fortement la dimension inter-associative. Les projets soutenus doivent donc être co-construits par au moins deux associations. Ce critère renforce la dynamique de Vivre ensemble en amenant une dimension de Faire ensemble. Chaque association impliquée nourrit le projet par ses apports (idées, publics, outils, etc.) et apprend à collaborer, à faire des choix en commun avec les autres associations. Les associations aussi confrontent leurs différences !

> ***Accompagner les jeunes vers une acquisition progressive de leur autonomie***

Luc de Backer confirme l'importance des co-constructions inter-associatives et il rappelle le rôle des Maisons des associations comme soutien de ces dynamiques. En effet, les Maisons des associations agissent comme des catalyseurs des énergies associatives et citoyennes d'un territoire. Elles participent de la mise en relation des associations entre elles et favorisent les processus de rapprochement.

« Si j'étais… », un exemple de projet soutenu

> **Témoignage de Marion Georges du Centre Associatif Boris Vian (Vénissieux) sur le projet « Si j'étais… »**

Un projet sur la mixité

Le centre associatif Boris Vian de Vénissieux se mobilise depuis trois ans sur les questions de mixité et d'égalité entre les femmes et les hommes, en accompagnant des groupes de jeunes, des associations. Les associations de femmes "Ymmne" et "Soleil des quartiers" qui ont activement participé aux actions mises en place en 2013, ont souhaité poursuivre leur implication en 2014.

Avec le projet "Si j'étais…", l'objectif n'est pas seulement de mettre en place des temps de débat et des conférences, mais bien de mettre en situation les personnes afin de les amener à réfléchir aux stéréotypes. Il s'agit donc d'ateliers inversés au cours desquels les participants se mettent dans la peau d'une personne du sexe opposé, ce qui :

- Favorise les échanges et la réflexion sur les relations entre filles et garçons,
- Permet un travail sur la déconstruction des stéréotypes.

Déroulement

Le volet artistique mobilise :

- Artime (association de danse) pour la mise en place d'un projet danse avec une classe de lycée,
- Le Centre associatif Boris Vian (MDA de Vénissieux) propose un atelier d'écriture,
- Une classe de collège en partenariat avec l'association Traction Avant (Cie artistique) prépare une pièce de théâtre,
- La Cie Vendaval réalise un spectacle en partenariat avec l'association Soleil des quartiers.

L'action prévoit également d'autres ateliers :

- Le CABV propose des ateliers cuisines à destination des garçons d'un collège de la ville et des ateliers bricolage pour les filles. L'objectif est d'interroger et d'engager des échanges autour des stéréotypes afin de réaliser un rendu pour une exposition,

- Table ronde en partenariat avec des collèges sur les métiers "dits de femmes ou d'hommes",
- Projection en partenariat avec le cinéma de la ville de "Jacky au royaume des filles".

Pour clore l'événement, une soirée conviviale et festive est organisée, permettant de valoriser le rendu des ateliers artistiques et la diffusion d'un film.

Un projet inter-associatif

L'idée de départ est une gouvernance collective : cela permet d'associer des publics très différents :

- De nombreux partenaires associatif : associations artistiques, associations de femmes, le cinéma, les EPJ, les centres sociaux des Minguettes, le collectif femme qui regroupe une centaine de femmes (habitantes, membres d'associations...), etc.
- La ville de Vénissieux et plusieurs collèges, un lycée du territoire.

Il s'agit d'un projet collaboratif co-construit avec les différentes structures pour que chacun trouve sa place dans ce projet. Ce projet permet la rencontre de structures qui ne se serait pas rencontrées sans cette action. Il permet de favoriser et d'enrichir les échanges, la connaissance mutuelle des habitants, mais aussi des associations. L'inter-associatif est au centre du projet et une attention particulière est donnée au mode de décision collectif.

Des jeunes au cœur du projet

Le projet a mobilisé aux différentes étapes environ 70 jeunes, que ce soit dans :

- la construction de l'action par la prise en compte de leurs envies, de leurs interrogations,
- le pilotage du projet et les prises de décisions (formats...),
- ou dans la participation aux ateliers, sur la restitution, sur le bilan des actions,

A l'origine, le collectif partage une thématique, met en place une boîte à outils, définit ses objectifs à partir d'un diagnostic clair. Mais le véritable moteur reste l'envie d'agir. La restitution des actions menées est un objectif concret, motivant l'ensemble des participants.

Une fois le cadre fixé, chacun peut développer ses propres moyens d'agir. La forme est donc libre, il n'y a pas non plus de contrainte de temps. On amène dans ce projet ce que l'on a, ce que l'on est et ce que l'on sait faire. Il y a également l'idée d'agir tout de suite. On a pour objectif de réduire au maximum le temps entre le début du projet et sa restitution.

> ***Chacun peut participer aux décisions***

Pour les jeunes, nous avons constaté plusieurs facteurs favorisant leur implication :

- une action très concrète, simple et dans un but identifié, pour une cause claire,
- des enjeux forts, mais des contraintes légères,
- une liberté de proposition d'actions,
- de manière générale, la prise en compte de leur parole dans les décisions.

Ce projet a permis de travailler avec de nouveaux partenaires et notamment des collèges, avec des professeurs très impliqués, ce qui participent à favoriser l'implication des jeunes. L'implication peut être aussi facilitée par le fait qu'à l'intérieur d'un cadre général existe une grande liberté de proposition de formats, de thèmes qui peut toucher différents publics.

Des rencontres

Ce projet a favorisé les rencontres entre des publics différents à tous les niveaux : entre des groupes de femmes et des jeunes en service civique, des collégiens et d'autres jeunes, etc. Ce projet permet de développer le Vivre ensemble, le partage et l'ouverture.

Pour nous professionnels, ce type de projet permet de donner du sens à des actions et de valoriser des thématiques (la mixité et le vivre ensemble) qui entre dans notre projet associatif. Ce soutien est précieux pour développer du vivre ensemble, notamment dans des quartiers populaires comme Vénissieux. Même si le vivre ensemble existe dans ces quartiers, il mérite d'être soutenu et valorisé.

La place des MDA

Le rôle des Maisons des associations est important dans ce type de projet dans la mesure où elles jouent un rôle à la fois de mise en mouvement et de catalyseur des initiatives des associations. De par leurs connaissances des enjeux locaux et du tissu associatif, elles sont à même de créer une dynamique propice à l'émergence d'initiatives inter-associatives fortes et durables. Elles ont la capacité à mettre en lien, à créer du maillage sur le territoire afin de créer ce travail collaboratif.

En tant que Maison des associations, nous avons un rôle de soutien, de coordination de ces différentes actions pour en faire un projet cohérent et qui a un réel impact au niveau local.

Ateliers de réflexions et de partage

Les associations, un modèle éculé ?

- **Matei Gheorghiu, Chargé d'études - Doctorant à l'Orythie / Irisso**
- **Nicolas Danet, change.org**
- **Ingrid Thonet, IESA Kids**
- **Charles Babinet, KissKissBankBank**
- **Ismael Le Mouel, Hello Association**
- **Animation : Jean Karinthi, directeur de la MDA Paris 2e**

Derrière ce titre provocateur, cet atelier interrogeait la capacité du modèle associatif à faire face aux enjeux des fractures générationnelles, notamment induites par la révolution des outils numériques. L'avènement des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) et l'explosion du web 2.0 ont radicalement modifié les comportements et les représentations. Il existe aujourd'hui une différence d'approche entre les jeunes générations ayant grandi avec Internet et celles pour qui Internet a été une découverte. Et ce changement de paradigme est particulièrement visible dans les dynamiques d'entreprendre et de création. En effet, c'est certainement dans ces processus que la fracture générationnelle est la plus sensible. On assiste alors à la confrontation de deux modèles. D'un côté, de jeunes entrepreneurs innovants mais qui peinent à accéder au marché et dont les représentations sont relativement éloignées des normes institutionnelles. Et de l'autre, les institutions, garantes du bien commun, dont les règles sont établies. La confrontation de ces deux mondes permet de faire évoluer chacune des parties dans un processus d'apprentissage. De ce dialogue, parfois conflictuel, émerge un nouvel environnement avec ses règles et ses lois et constitue ainsi un nouvel environnement de marché où se positionnent désormais des acteurs connus et reconnus.

Le mouvement du « Do It Yourself » (DIY, pour « faites le vous-même ») est assez représentatif de cette nouvelle génération et de l'évolution des représentations et des modes de faire. Dans une logique de débrouillardise, de bricolage, il s'agit surtout de placer l'individu dans une dynamique de création où celui-ci n'est plus spectateur mais acteur du processus auquel il participe. En cela, le DIY peut nourrir de nouvelles formes de pédagogies, plus transversales, plus empiriques. Il s'agit d'instaurer un droit à l'erreur, voire une forme d'apprentissage par l'erreur. Cette culture de l'erreur est essentielle pour permettre de développer des processus d'innovation qui par définition sont expérimentaux et incertains.

L'exemple de « KissKissBankBank » est issu de ce mouvement du DIY. Il s'agit d'une entreprise de financement collaboratif (*crowdfunding* en anglais). Le principe est de permettre à tous de présenter son projet sur le site et d'ainsi solliciter le soutien du public. Les internautes soutiennent alors les projets qu'ils souhaitent en choisissant le montant de leur don. Ainsi le site contribue-t-il à répondre aux enjeux de financement du secteur en instaurant une nouvelle culture de la collecte de fonds. Cependant, le monde associatif n'est pas toujours rodé à ces nouveaux outils et là encore, la fracture générationnelle peut freiner l'accès à ces systèmes innovants. Il convient de travailler à la formation de tous à ces nouveaux outils car entreprendre une collecte de fonds sur Internet demande bien souvent de recourir à une douzaine d'outils. Or ceux-ci sont facilement appréhendables par les natifs du numérique. Si l'Etat et les acteurs du soutien à la vie associative ont un rôle important à jouer dans l'acculturation à ces pratiques, il est également nécessaire de travailler sur la transmission du savoir entre générations. Les jeunes peuvent ainsi trouver une manière de transmettre et de valoriser leurs compétences. Et au-delà de l'appropriation technique de ces outils, il s'agit également de travailler sur la dimension des représentations. En effet, « KissKissBankBank » n'est pas uniquement un système de collecte de fonds, il est également un moyen de communiquer sur son projet, voire d'acquérir une certaine reconnaissance de son intérêt. En cela, il répond à besoin narcissique, proche du fonctionnement que l'on peut retrouver sur les réseaux sociaux. Or, cette culture se démarque fortement de la culture associative, basée sur la notion de bénévolat. Et là encore, les jeunes générations peuvent avoir un rôle de médiation et de pédagogie à jouer.

« Hello asso », plateforme web de collecte de fonds dédiée aux associations, est un autre exemple du rôle que peuvent jouer les nouveaux outils dans l'évolution du modèle associatif. La révolution numérique a bouleversé le monde associatif, tout particulièrement dans les domaines de la solidarité et de l'engagement. Ce peut être une opportunité pour les associations qui savent s'en emparer. La gestion de son association de manière numérique deviendra demain incontournable.

« Change.org » est une plateforme d'hébergement de pétitions en ligne. C'est une opportunité pour les associations de trouver une audience à leurs revendications. Pour certaines, elles peuvent ainsi jouer leur rôle de lanceur d'alerte et certaines pétitions peuvent prendre une dimension globale.

La transition vers les nouveaux outils numériques n'est pas encore faite pour toutes les associations et plusieurs d'entre elles ont encore du mal à s'en saisir. Il existe aujourd'hui une différence de culture et d'approche qui freine la capacité des associations à intégrer ces outils dans leur fonctionnement. La réponse à ces enjeux passera nécessairement par un travail intergénérationnel. Les associations devraient être en capacité de s'appuyer sur les générations natives de l'Internet pour utiliser au mieux l'ensemble de ces outils qui, bien articulés, peuvent s'avérer efficace. Il s'agit donc bien de questionner le modèle de gouvernance associatif pour permettre une intégration plus facile des jeunes générations.

Sortir de l'entre-soi : les alliances jeunes/adultes au sein des associations

- **Cédric Bloquet, délégué général de La Ligue de l'Enseignement Paris,**
- **François Guiot, directeur d'Actions Jeunes**
- **Animation : Claire Jodry, responsable de l'Unité "Animation" au sein du Bureau de la Vie Associative, Ville de Paris**

Cet atelier s'intéressait à la manière de faire plus de place aux jeunes dans les associations et les conditions pour y arriver. De ce fait, il interrogeait la capacité des associations à créer des relations intergénérationnelles favorisant le renouvellement des membres, des projets et des instances. L'atelier s'appuyait sur deux exemples d'associations franciliennes qui, par des méthodes différentes, ont travaillé sur ces questions.

Action Jeunes

Cette association, située entre la Porte de Saint Ouen et la Porte de Clichy, dans le nord-ouest parisien, assure de l'accompagnement à la scolarité, favorise l'accès aux loisirs, à des jobs d'été et

dispense des formations BAFA. Aujourd'hui, environ 350 jeunes y sont inscrits, en majorité des lycéens et des collégiens. En 2006, le collectif de jeunes qui existait a choisi de se structurer en association pour créer des réponses qu'ils ne trouvaient pas dans les associations existantes du quartier. Ils cherchaient ainsi à que pouvaient imposer ces associations et avaient la volonté de construire leur propre fonctionnement. Dans une recherche d'horizontalité, l'association cherche à intégrer tous les jeunes dans son fonctionnement, c'est pourquoi, il n'y a pas de distinction entre le Conseil d'administration et l'Assemblée générale. Toutes les décisions sont prises tous ensemble et sans avoir recours au vote. Il y a donc une recherche permanente de consensus, une manière d'impliquer l'ensemble des jeunes, même si ce fonctionnement peut prendre du temps. La décision collective rend les choix plus rationnels. Néanmoins, ce fonctionnement laisse parfois la place au conflit et il peut être nécessaire de lever la séance. Dans ces cas, le bureau assure un rôle de médiation en rappelant les règles et le cadre de fonctionnement.

Sortir des cadres trop rigides

L'association fonctionne par projets, ce qui permet de responsabiliser les jeunes qui sont en charge du pilotage, notamment budgétaire. Au-delà de 18 ans, les jeunes peuvent continuer de s'investir dans l'association en tant que bénévole. Actuellement, l'association renouvelle ses instances et a instauré un système de co-présidences. Les bénévoles actuels parrainent des plus jeunes pour les former et transmettre leurs savoir-faire.

L'association a fait le choix de ne pas impliquer les parents dans le fonctionnement. Ces derniers ont déjà la possibilité de s'investir dans d'autres associations du quartier. Action Jeunes préfère travailler en réseau avec ces associations pour associer les parents au travail de l'association. Un collectif de quatre associations a donc été créé pour partager régulièrement les problématiques repérées par chaque association et coordonner les actions.

La fédération parisienne de la ligue de l'enseignement

Le contexte dans lequel évolue la fédération parisienne de la ligue de l'enseignement est quelque peu différent. La fédération regroupe 556 associations qui sont des structures de taille importante et très professionnalisées.

Dans ce contexte, le directeur général a une délégation de pouvoir forte, et arbitre au quotidien les choix qui engagent l'association. Le Conseil d'administration laisse peu de place aux jeunes et la moyenne d'âge est proche de 60 ans. L'enjeu de renouvellement de la gouvernance pour faire plus de place aux jeunes est fort mais compliqué à mettre en place sur une structure de cette ampleur. La transmission du pouvoir s'avère plus complexe et la formation jeune-adulte est délicate à mettre en place. Plusieurs problématiques freinent l'engagement des jeunes : la situation de précarité qui limite leur capacité d'engagement, leur refus des propositions institutionnelles et la représentation de la jeunesse dans notre société. D'autant plus que la fédération parisienne s'inscrit désormais dans un fonctionnement de marché avec une logique de commandes publiques et de gestion de délégations de services publics. Or, la capacité à réagir rapidement est un facteur d'implication des jeunes, ce qui actuellement pour une fédération départementale, d'autant plus parisienne, semble difficile.

L'opposition de ces deux modèles fait ressortir quelques conditions pour favoriser l'implication des jeunes dans la gouvernance des associations : la souplesse des modalités de fonctionnement de l'association, la transversalité des modes de décision, l'autonomie financière qui limite les contraintes, la capacité d'écoute des initiatives portées par les jeunes, etc. Mais, avant tout, il est nécessaire que l'association ait une volonté de faire évoluer la composition de ses instances et son rapport au pouvoir.

Des jeunes moins engagés : réalité ou fantasme

> **Brigitte Barsolle, administratrice de France Bénévolat Paris**
> **Marie-Christine Soroko, Passerelles et Compétences**
> **Charlotte Debray, directrice générale de la Fonda**
> **Animation : Jocelyne Paccou, vice-présidente du RNMA**

Comment favoriser l'engagement des jeunes dans les associations ? L'atelier offrait le point de vue de différentes structures d'accompagnement sur cette question. Nous assistons aujourd'hui à une modification de l'engagement des jeunes générations. Or, comme le note l'enquête IFOP-France Bénévolat « la situation du bénévolat en France », ce sont, les jeunes qui tirent la progression globale du bénévolat. En trois ans (2010 à 2013) le nombre de bénévoles a connu une augmentation de 32% chez les 15-35 ans (contre + 5% chez les séniors de plus de 65 ans). Cependant, les associations manifestent régulièrement leurs difficultés à renouveler leurs instances et à accueillir ces jeunes.

S'adapter aux nouveaux modes d'engagement

Pour favoriser cet engagement des jeunes, il convient tout d'abord de le comprendre pour pouvoir le prendre en compte dans le fonctionnement de son association. Aujourd'hui, les jeunes souhaitent s'investir sur des projets qui correspondent à leurs valeurs. Ils sont sensibles aux valeurs de citoyenneté et de droits humains. Certains publics auprès desquels ils se sentent utiles les mobilisent plus que d'autres : les enfants, les personnes âgées, les sans-abris. Ils se sentent valorisés au contact de certains milieux, comme l'humanitaire, la solidarité.

D'autre part, les jeunes s'inscrivent dans une logique d'action. Leur investissement sera favorisé par la définition d'objectifs clairs et limités dans le temps. Dans leur vie scolaire, étudiante, de jeunes professionnels, ils ont des contraintes de temps, de travail, d'examens, de mobilité, d'où des difficultés à s'engager en continu dans un bénévolat régulier. Il s'agit donc de respecter leurs rythmes, de trouver des missions adaptées et de les inclure peu à peu dans le fonctionnement de l'association. Cela peut passer, dans un premier temps, par donner des « coups de mains » ponctuels et au fur et à mesure, structurer leur engagement. Les jeunes s'engagent en situation, dans une démarche concrète avec le souhait de prouver que leur action est utile plutôt que faire vivre le projet associatif à moyen terme. Ainsi, le sentiment d'appartenance est fondamentalement modifié au regard du militantisme qu'a connu le monde associatif quelques années en arrière.

Faire confiance

Partir des désirs des jeunes et de leurs envies est essentiel pour favoriser leur engagement. C'est aux associations de faire évoluer leurs projets et leurs instances pour permettre une meilleure prise en compte des attentes des jeunes. Il ne faut pas chercher à les inclure dans des projets existants, aux cadres prédéfinis trop sclérosant. Dans une logique d'*empowerment* (capacitation), les jeunes doivent eux-mêmes définir les règles et les cadres des projets qu'ils souhaitent mener. Cette appropriation du projet par les jeunes est essentielle pour garantir un investissement dans la durée.

Pour les jeunes, l'engagement associatif est aussi une manière de valoriser leurs compétences et d'en acquérir de nouvelles, tout en bénéficiant de l'expérience de l'association. Cet engagement peut être

valorisé dans une logique d'insertion professionnelle. C'est également une manière de développer son réseau.

Accompagner cet engagement

On remarque que malgré des efforts, certaines associations continuent à rencontrer des difficultés dans l'accueil et l'intégration des plus jeunes. Il existe une méfiance mutuelle qui freine cet engagement. Le travail de médiation effectué par un certain nombre de structures accompagnatrices est donc nécessaire pour lever les a priori et aider à définir les cadres adaptés. Cela peut passer par la formation des associations pour qu'elles s'adaptent aux besoins des jeunes. Mais cela peut aussi se traduire par l'accompagnement des projets intergénérationnels. Pour la première fois de son histoire, l'Humanité connait la rencontre de quatre générations. Il y a donc un véritable enjeu de partage et de passage de relais, tout en prenant soin de garder la plus-value des anciens.

> ***Les jeunes ne sont pas moins engagés que leurs aînés, ils le sont différemment***

Les jeunes ne sont pas moins engagés que leurs aînés, ils le sont différemment dans un bénévolat d'action, moins constant et pas nécessairement durable. Notons tout de même qu'il n'existe pas une jeunesse mais des jeunesses aux attentes et modes d'engagement divers. La construction d'un engagement durable dans la vie associative passera donc par la capacité des associations à jeter des ponts entre les jeunesses et entre les générations.

Synthèse

L'association au défi de la jeunesse : questions et perspectives

> **Jean-Claude Richez, consultant, sociologue, coordinateur de la Mission Observation Evaluation de l'Injep de 2002 à 2013 , Adjoint au Maire à la Jeunesse, à l'Education Populaire et aux Cultes à Strasbourg de 1995 à 2001**

Toute une série de questions ont été soulevées au cours de cette journée. Les réponses ont le plus souvent été données par l'un(e) ou l'autre mais surtout construites par le collectif des participants. Ce que je voudrais ici, c'est essayer de les remettre en perspective en revenant notamment sur l'articulation entre pratiques autonomes des jeunes et soutien des associations aux pratiques des jeunes. Mais je me garderais bien d'indiquer des pistes de travail pour les Maisons des Associations, car le Président du RNMA l'a fait, avec efficacité.

Jeunes et associations, quelques malentendus

Le rapport des jeunes aux associations peut être une source importante de malentendus. Nombre de travaux ont montré que, parmi toutes les institutions, les jeunes plébiscitent les associations, qu'ils leur font confiance, à la différence, par exemple, des partis politiques, des syndicats, des entreprises ou encore des media. Le baromètre jeunesse 2010 réalisé par l'IFOP indiquait que 66% des jeunes de 16 à 30 ans faisaient confiance aux associations pour améliorer leur avenir alors qu'ils n'étaient que 35% à faire confiance aux syndicats et 9% aux partis politiques !

Ceci cependant ne se traduit pas nécessairement par l'adhésion des jeunes aux associations même si les jeunes constituent souvent une part importante de leurs effectifs : 37 % des jeunes français de 18 à 29 ans sont membres d'au moins une association.

A ce différentiel entre « *bonne opinion des jeunes envers les associations* » et « *adhésion à une association* » vient s'ajouter un autre différentiel entre « *adhésion* » et « *engagement bénévole* ». Si l'on prend en compte le bénévolat dans les associations, seul un jeune adhérent sur cinq est concerné. Contrairement à une idée reçue, les enquêtes Valeurs des jeunes menées par l'Injep (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire) indiquent que cette activité bénévole des jeunes est à peu près stable depuis 1999, après avoir augmenté entre 1990 et 1999.

L'engagement associatif des jeunes

Les associations les plus prisées par les jeunes sont surtout des associations de jeunesse et d'éducation populaire proposant des activités de loisirs ou encore des associations sportives ou culturelles. Rappelons à ce sujet que les jeunes représentent la classe d'âge la plus impliquée dans des pratiques artistiques et culturelles. Plus encore pour les jeunes que pour les adultes, la majorité des adhésions se porte sur des associations centrées sur l'épanouissement individuel. Dans la vie associative, les jeunes recherchent d'abord des activités et, également, un espace de sociabilité.

Nous notons cependant depuis quelques années une augmentation significative de l'adhésion des jeunes et d'un engagement à des associations centrées sur la vie de la cité, « *vie de la cité* » étant entendu au sens le plus général du terme, ce qui signifie à la fois engagement dans la commune, dans les associations de solidarités nationales ou internationales, en faveur de l'environnement, des jeunes, des femmes, de la paix dans le monde. Alors qu'en 1990, 15% des jeunes s'engageaient dans ce type d'activité ouvertes sur les questions de société et de solidarité, ils représentent aujourd'hui 20% des jeunes adhérents à une association, soit un sur cinq.

Un nouveau régime d'engagement

L'opinion positive envers le monde associatif n'induit pas forcément une pratique effective. Lorsque l'on considère non plus l'adhésion mais le fait d'accomplir un travail bénévole dans une association, seul un jeune sur cinq se sent concerné. Ces chiffres cependant ne comptabilisent pas les jeunes qui s'engagent dans une action proposée par une association sans en être nécessairement membre.

Les jeunes, en effet, quand ils s'engagent ne s'engagent plus comme autrefois. Auparavant quand on s'engageait, c'était en général pour la vie, et dans un grand réseau associatif structuré en fonction de grandes convictions, d'un système d'interprétation du monde. Selon son appartenance idéologique, celle de sa famille, de son « camp », on adhérait à une association appartenant à un réseau national laïque, catholique, socialiste, libéral, ou encore communiste. Ces réseaux prenaient en compte tous les aspects et tous les âges de la vie, du « berceau à la tombe ». Aujourd'hui, les jeunes n'adhérent plus du tout en fonction de ces grands systèmes. Il est courant de voir un jeune s'engager un jour dans une action portée par une association catholique et l'année suivante, s'engager dans le Secours Populaire ou une autre association laïque.

Le souci de voir se concrétiser l'action engagée

L'engagement des jeunes n'est plus non seulement affilié idéologiquement mais en général il s'organise autour d'une action précise, limitée dans le temps et avec comme motivation première, avec un résultat à court terme. Les jeunes « zappent » dans l'objet même de leurs mobilisations s'engageant très bien un moment pour défendre les bébés phoques, ensuite une action de solidarité avec Haïti et, plus tard, la défense de l'école de son village ou de son quartier. Jacques Ion, sociologue de l'engagement, a parlé à ce propos d'engagement « post-it ».

Tous les travaux consacrés à l'engagement mettent cependant en évidence la continuité de ces engagements dans le temps, même s'ils s'organisent autour d'objets différents. Pas d'affiliation idéologique mais un maître mot pour l'engagement des jeunes : « être utile ». C'est d'ailleurs le slogan choisi aussi bien par Unis-cité que l'AFEV, l'activité de ces deux associations étant centrée sur la mobilisation des jeunes : le volontariat pour Unis-cité, l'accompagnement scolaire et la solidarité avec les quartiers populaires pour l'AFEV.

Un nouveau régime de citoyenneté ?

Ces nouvelles modalités d'engagement renvoient en fait à un nouveau régime de citoyenneté qui ne s'organise plus nécessairement autour de l'exercice du droit des votes. Il met au centre de ses préoccupations plus l'utilité sociale que l'intérêt général. Il privilégie la mobilisation sur l'adhésion et surtout renvoie à un nouveau système de valeurs morales[34] qui se structurent autour du respect, de la solidarité et de l'égalité. Comme l'écrit Stéphane Wahnich auteur d'un remarquable essai sur les jeunes comme « individualistes solidaires », c'est un nouveau triptyque républicain qui se dessine organisé autour du politique : *l'égalité,* comme égalité des chances au sein de la société et non plus comme principe abstrait ; *l'individu, le respect* comme respect de chacun, avec un refus des discriminations, et *le social, la solidarité*, comme « appel à l'aide de chaque individu qui en a besoin »[35]. Au sujet du respect, Bernard Roudet, chercheur à l'Injep et malheureusement décédé trop tôt, constatait à partir du résultat des Enquêtes valeurs des jeunes menées régulièrement depuis 1981 : « A chaque enquête, la première attitude choisie, avec un taux régulier de 80 à 85% est « la tolérance et le respect des autres (…) ». La tolérance, le respect de chaque individu dans ses différences apparaissent comme un des principes prioritaires pour notre société »[36].

Des associations interpellées par ces mutations

A travers ces nouvelles logiques d'engagement, le rôle de l'association se trouve profondément questionné. Comme le note encore Jacques Ion, « *l'association est au mieux considérée comme un moyen mais jamais comme une finalité* »[37]. Stéphane Wahnich explique qu'elle est pour les jeunes un « concrétiseur d'action »[38].

Ce nouveau régime d'engagement porté par les jeunes ne tombe pas du ciel, mais renvoie à de profondes mutations de notre société marquée notamment par le triomphe du processus d'individualisation et de l'évanouissement des grands récits mobilisateurs religieux et politiques. Dans ce contexte de brouillage des grands marqueurs idéologiques, de disparition de « *réserves de sens collectif* » dans lesquels s'inscrivait le processus de socialisation, le principe d'expérimentation et de mutualisation des expériences s'impose comme nouvelle règle.

Cette règle confère une actualité nouvelle à l'association, désormais forme privilégiée du lien social, tel que le développe notamment Roger Sue dans « Renouer le lien social ». La conception de l'association comme nouveau registre du lien social qui échappe aux conventions et définitions habituelles, ni lieu communautaire, ni lieu contractuel mais « lien original, fondé sur l'autonomie individuelle, la liberté et l'égalité d'individus libres et égaux en conscience et non plus seulement en

[34] Voir Stéphane Wahnich, *Les 15-35 ans : des individualistes solidaires*, Fondation de France, SCP communication, Paris 2007

[35]Stéphane Wahnich, **op. cit.,**p.11

[36]Olivier Galland et Bernard Roudet, *Une jeunesse différente. Les valeurs des jeunes depuis trente ans*. Injep / La documentation française, 2012, p.45

[37]Jacques Ion, « Groupements associatifs et modèles d'engagement », dans Roudet Bernard (dir.), *Des jeunes et des associations*, L'Harmattan/INJEP, coll. « Débats Jeunesses », Paris/Marly-le-Roi, pp. 53-64.

[38] Stéphane Wahnich, **ibid**.

principe »[39] nous oblige à repenser le fonctionnement des associations, et notamment de ces instances, si l'on souhaite fidéliser la présence des jeunes.

Rappelons pour mémoire que les jeunes sont largement absents des instances dirigeantes des associations, alors s'ils constituent une part importante des adhérents. Les moins de 36 ans ne représentent que 7% des présidents et les moins de 46 ans 20% ! Comme le souligne Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, spécialiste du mouvement associatif : « Les présidents et plus généralement les dirigeants élus sont le plus souvent des hommes, des seniors issus des classes moyennes et supérieures ; les femmes et les jeunes accèdent difficilement aux fonctions de président : 69 % des présidents d'associations sont des hommes, 32 % ont plus de 65 ans et 63 % sont des professions libérales, des cadres supérieurs ou des cadres moyens »[40].

Certes, il est possible, comme il a été dit lors de ces journées, de trouver avec les jeunes eux-mêmes des formes de participation à la décision au sein des associations qui leur conviennent, mais il est néanmoins nécessaire de s'interroger sur le fonctionnement de l'association en général et des instances décisionnelles, dont rien ne dit non plus qu'ils conviennent bien aux plus âgés qui y participent. Non seulement pour que les jeunes apportent leur vision, mais aussi pour la survie et pour l'intérêt même de la vie associative, il y a de nouvelles formes de fonctionnement à inventer.

[39] Roger Sue, *Renouer le lien social*, Odile Jacob, Paris, 2001

[40] Viviane Tchernonog, Les associations en France : poids, profil, évolution, ADDES, 2007

Education populaire et nouvel agir démocratique

Source : cette partie est issue du compte-rendu des rencontres nationales de l'observatoire de la jeunesse, INJEP, 11 décembre 2013, journée à laquelle le RNMA a participé.

Pour approfondir la thématique, les participants aux rencontres nationales du RNMA ont participé aux rencontres de l'observatoire de la jeunesse organisée par l'INJEP sur le thème des pratiques non-instituées de l'éducation populaire. Cet événement ouvert par Valérie Fourneyron[41], ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, s'est déroulé en plusieurs temps forts. Après avoir dressé un état des lieux des pratiques questionnant l'éducation populaire, les intervenants ont participé à deux tables rondes consacrées au partage des savoirs et des pouvoirs, à travers la culture numérique et la notion d'*empowerment*.

L'éducation populaire, un formidable outil de la démocratie

- **Julie Sommaruga, députée de la 11e circonscription des Hauts-de-Seine**
- **Valérie Fourneyron, Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative**
- **Olivier Toche, directeur de l'Injep**
- **Irène Pequerul, présidente du Cnajep**

A l'ouverture de cette journée, Julie Sommaruga a dit son attachement à l'Education populaire : *« Je la crois incontournable et je la considère comme un pilier de notre système éducatif et citoyen »*. En faisant son apparition dans l'intitulé d'un ministère, l'Education populaire bénéficie d'une reconnaissance institutionnelle.

Valérie Fourneyron a, pour sa part, souligné le rôle essentiel de l'éducation populaire dans l'apprentissage du *« vivre ensemble »*. Alors que la société de l'information bouleverse le partage des savoirs et les formes de l'engagement, l'éducation populaire doit tirer parti de la réforme des rythmes scolaires : *« En matière d'éducation, le tout-à-l'école n'est plus d'actualité »*. En reliant *« construction de la citoyenneté et accès à la culture »*, les associations permettent aux jeunes de se réapproprier la chose politique, a poursuivi Valérie Fourneyron. D'ailleurs, l'appel à projets, lancé en 2014 par le Fonds d'expérimentation jeunesse, permettra à l'Education populaire de se doter de *« nouveaux espaces d'expression et d'animation pour la jeunesse »*.

Olivier Toche, directeur de l'Injep, a évoqué son engagement passé pour dire qu'il avait longtemps fait de l'éducation populaire sans le savoir : *« Il a fallu ma nomination à l'Injep pour que je réalise toute la force de cette grande idée qu'est l'éducation populaire, parfois revendiquée, parfois sous-jacente ».* Convaincu de la contribution de l'éducation populaire à la vivacité de la démocratie, l'Injep a choisi de créer les conditions d'un nouvel élan.

Irène Pequerul a, quant à elle, rappelé la mobilisation du Cnajep en faveur de l'éducation populaire, qu'il a réinvestie depuis la campagne de promotion et de valorisation *« 100 % Educ' pop' »*. Pour Irène Pequerul, l'éducation populaire peut contribuer à l'émergence d'*« un monde meilleur, plus solidaire,*

[41] Vous pouvez retrouver en annexe le texte du discours de la Ministre.

plus équitable, plus juste, plus écologique » et doit devenir *« un ressort essentiel de la transformation politique et sociale »*. En ce sens, la loi d'orientation et de refondation de la République ouvre des perspectives pour la reconnaissance de l'éducation populaire tout au long de la vie. Enfin, l'éducation populaire doit investir le champ de l'agir démocratique, par l'éducation à la citoyenneté. A ce titre, elle se voit confier la mission d'accompagner les publics vers l'appropriation des innovations numériques.

Quelles leçons de l'histoire pour l'avenir ?

> **Frédéric Chateigner, membre de l'équipe SAGE, Université de Strasbourg**
> **Jean-Claude Richez, chargé d'études et de recherche à l'Injep**
> **Emmanuel Porte, doctorant en sciences politiques, membre du laboratoire Triangle**

Au cours de cette réflexion introductive, l'éducation populaire a été questionnée à travers ses invariants : l'accès à la culture pour tous ; le fait de considérer l'éducation comme une condition de l'exercice de la citoyenneté. Comme l'a rappelé Frédéric Chateigner, l'éducation populaire, jusqu'en 1930, désignait des activités complémentaires de l'enseignement primaire. A la faveur de l'autonomisation de l'expression, elle devint, dans les années 1960, *« le point de ralliement »* d'idéologies diverses. Disparue du discours public dans les années 1980, elle est réapparue dans les années 2000. Ce nouveau cycle témoigne d'une rupture avec le secteur de l'animation.

Désormais, les initiatives d'éducation populaire (coopératives, universités, forums, revues etc.) s'apparentent à des *« formations politiques, destinées à un public d'adultes »*, a noté Frédéric Chateigner. Sans pour autant assister à une *« rescolarisation »* de l'éducation populaire, un certain nombre d'éléments témoignent d'un retour de pratiques d'origine scolaire dans l'éducation populaire.

« *L'*empowerment *interroge la posture des animateurs* », a poursuivi Frédéric Chateigner, de même que « *la question des savoirs interroge la question du légitimisme scolaire et culturel* ».

Contrairement à une idée reçue, l'éducation populaire n'est pas une exception française. *« L'épicentre de l'éducation populaire se situe vraisemblablement en Amérique et en Amérique Latine »*, a constaté Jean-Claude Richez. Mais s'il existe une spécificité française, elle s'est affirmée lors du Front Populaire, qui a confié les politiques de la jeunesse aux mouvements d'éducation populaire. C'est la naissance de l'acronyme « JEP ».

Accès au savoir, développement du pouvoir d'agir des communautés à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) : les mouvements d'éducation populaire sont aujourd'hui particulièrement dynamiques dans le sous-continent indien. *« En Europe, l'expression dominante de l'éducation populaire prend la forme d'universités populaires d'accès au savoir, au-delà du cursus universitaire »*, a constaté Jean-Claude Richez. Pour la plupart financées par les collectivités locales, ces universités *« contribuent à la création de lieux de rencontre pour la transformation sociale »* et *« comblent les écarts entre les groupes sociaux, et entre l'Homme et la technologie »*, a-t'il poursuivi.

Dans le monde entier, la pensée du pédagogue brésilien Paolo Freire est une des principales références théoriques. Trois principes caractérisent les mouvements d'éducation populaire en Amérique Latine, a souligné Jean-Claude Richez. Tout d'abord, les populations d'origine sociale modeste *« doivent être formées pour prendre part aux décisions qui concernent leur avenir »*. Deuxième principe : *« la construction de la connaissance requiert un mélange de pratique et de théorie, de science et de quotidien »*. Enfin, *« l'action pédagogique favorise la production collective et le cheminement du groupe vers une plus grande autonomie »*. Les présupposés d'une éducation populaire 2.0 sont ainsi posés : *« la connaissance du monde est un processus collectif, qui incorpore des formes de savoir – conscience, sensibilité, destin, volonté, corps »*. Deuxième élément : *« toute*

pratique éducative implique que l'on prenne en considération aussi bien ce que savent sur le sujet les éducateurs, mais aussi les éduqués ». Troisième principe : *« toute pratique éducative doit générer des expériences collectives et idéologiques, afin que les uns et les autres construisent ensemble les savoirs nouveaux »*. Citant Paolo Freire, Jean-Claude Richez a conclu : *« Personne ne sait tout, ni personne n'ignore tout, personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent entre eux, et par la médiation du monde »*. S'inscrire dans un cadre international est donc une nécessité, pour l'éducation populaire. De plus, sous l'effet des TIC, *« l'éducation populaire, sous-catégorie de l'instruction publique, deviendrait une sous-catégorie de l'éducation tout au long de la vie»*. Ce faisant, elle entrerait en discussion avec le modèle de l'*empowerment*, basé sur des logiques d'émancipation. La démocratie se voit donc contrainte de repenser l'intérêt général, à l'aune de l'utilité sociale.

Ce renouveau de la référence à l'éducation populaire est, pour Emmanuel Porte, basé sur la volonté de « *favoriser un accès au savoir et à la culture au plus grand nombre* » et de « *considérer l'éducation de tous comme une condition d'exercice de la citoyenneté et de dynamisation de la démocratie* ». Si les nouvelles pratiques ne se réclament pas explicitement de l'éducation populaire, elles articulent des objectifs qui en sont proches : « *production et diffusion des savoirs, partage, formation, émancipation, construction de l'autonomie, inscription des problématiques sociales dans les territoires et dans les trajectoires des individus* », a énuméré Emmanuel Porte.

Aujourd'hui, de nombreuses initiatives valorisent le faire ensemble : encyclopédie collective (Wikipédia), cartographie collective (*OpenStreetMap*), tiers-lieux ou espaces de *coworking* (La Cantine à Paris)… Pour autant, le développement des logiques de réseau et de partage interroge les frontières traditionnelles entre secteur marchand et non-marchand, tout en renouvelant les modalités de production et d'échange. *« Le rapport au savoir s'appuie sur les réseaux et pose le partage comme un principe »*, a poursuivi Emmanuel Porte. Ce qui se joue, selon lui, c'est un renouvellement du rapport au politique, à l'engagement, à l'expertise et à l'éducation. Ces problématiques nous invitent à croiser les regards pour discuter l'éventualité d'*« un nouvel agir démocratique, ou un agir démocratique renouvelé »*.

L'Education populaire 2.0 : savoir par tous, savoir pour tous

- **Hervé le Crosnier, maître de conférences en informatique à l'Université de Caen, HDR en SIC**
- **Yoann Duriaux, association *Zoomacom/Movilab* (Saint-Etienne)**
- **Florent Lajous, contributeur à *Wikimedia France***
- **Alexis Kauffman, fondateur de *Framasoft***
- **Eric Favey, secrétaire général adjoint de la Ligue de l'enseignement**
- **Animé par Nathalie Boucher-Petrovic, Université Paris 13, LabSic, Sorbonne Paris Cité**

Comme l'a souligné Francis Lebon, la définition de la citoyenneté ne peut plus se réduire au vote et au principe majoritaire.

En introduction de cette première table ronde, Nathalie Boucher-Petrovic (Université Paris 13) a souligné que les outils numériques ouvraient de nouveaux terrains d'action pour l'éducation populaire : il s'agit d'*« articuler l'utopie à l'action, la richesse de l'existant au défi des mutations en cours, dans un contexte où les mouvements de fond dessinent des voies alternatives au niveau mondial »*. A la croisée des démarches et des champs (savoirs, savoir-être, savoir-faire), l'éducation populaire se rapproche du numérique.

La redécouverte des « communs »

Par définition, le numérique comporte une dimension socioculturelle, en ce qu'il favorise la diffusion des savoirs nouveaux. *« Tous les savoirs se transforment en conversation »*, a estimé Hervé Le Crosnier. La science ne s'impose plus d'en haut, mais s'ouvre à la discussion *« y compris des non sachants »*. La spécificité du numérique tient à son coût marginal nul : une fois produit, la diffusion d'un objet culturel ne coûte plus rien. De la même manière, la principale innovation des entreprises *« qui bénéficient au mieux du travail de chacun »* (Apple, Facebook, Tweeter), c'est d'avoir trouvé un système leur permettant de ne pas payer d'impôt.

« *Effet secondaire de la naissance d'Internet : la redécouverte des "communs", ces espaces appartenant à toute la communauté* », a relevé Hervé Le Crosnier. Les communautés virtuelles participent d'une même démarche : « *la protection des ressources et l'élargissement des ressources de savoirs* ». Or, les utopies qui ont présidé à la création d'Internet se trouvent mises en danger par l'apparition de « *systèmes verticaux* », devenus la propriété de nouveaux pouvoirs. Oublié, le « *Don't do evil* » des origines de Google : cette entreprise est devenue le symbole du contrôle sur les individus. Ces nouveaux monopoles génèrent une « *réduction de l'interopérabilité* », a poursuivi Hervé Le Crosnier. Heureusement, « *ces nouveaux pouvoirs ne sont pas des superpouvoirs. Ils ne peuvent se développer qu'à partir du moment où ils nous offrent des libertés* ». Pour les adolescents, Internet est un moyen d'acquérir de l'autonomie et d'« *échapper à l'ennui* ». En outre, la culture de l'écran contribue au renouvellement des pratiques créatives qui démocratisent l'écriture : fan fictions, web séries, machinima (détournements). Cet immense espace documentaire, dont les utilisateurs sont les créateurs, est un levier d'acquisition du capital social. Toute culture qui n'intégrerait pas les données numériques est donc vouée à l'échec.

Les journalistes de l'association « Jets d'encre » prêts à distribuer leur journal « Le Perchoir » à la sortie des débats !

Citant Bernard Stiegler, pour lequel Internet est un *« pharmakon »* (un produit qui peut guérir, mais capable d'empoisonner à plus haute dose), Hervé Le Crosnier a souligné que l'éducation devait laisser une place à la coopération pour être efficace : *« La véritable éducation populaire partira des savoirs des gens et les réutilisera »*. La question de l'éducation est toujours envisagée sous l'angle de l'émancipation, c'est-à-dire de l'autonomie. Dorénavant, l'émancipation est coproduite par les outils numériques et les utilisateurs. Tant et si bien que *« Les révolutions arabes ne sont pas des révolutions Facebook, mais des révolutions avec Facebook »*. Plus qu'un média, les TIC constituent le reflet de la pensée du peuple. Si elle sait s'emparer des nouveaux outils technologiques, l'éducation populaire en fera un vecteur de son développement. Dans ce monde numérique en évolution constante, nous sommes tous amenés à devenir des apprenants.

L'essor des tiers-lieux

Yoann Duriaux est venu témoigner de l'expérience du « *comptoir numérique* » et de Zoomacom, comme le fruit d'une « *démarche bottom-up* » appuyée sur l'envie de se réapproprier l'Internet et ses logiques. Parce qu'Internet est un terrain parfois *« 1 000 fois plus intéressant que la vraie vie »,* où les questions obtiennent une réponse, il est un fabuleux espace d'expérimentation, qui permet de réinventer les savoirs, au sein de communautés ouvertes. S'inspirant des milieux de *coworking* La Ruche et La Cantine, le Comptoir numérique s'est constitué comme un *« tiers-lieux ».* C'est-à-dire un espace *« complétement inspiré de ce qui s'est passé dans le Libre et le logiciel libre depuis 30 ans »,* qui fonctionne comme un espace qui n'est ni le travail, ni le domicile, et qui part d'une logique de *« réseaux décentralisés »* au sein desquels se combinent des problématiques économique, sociale et culturelle. *« Nous sommes aujourd'hui sollicités pour accompagner le savoir et la connaissance »*, a noté Yoann Duriaux. *« La crise nous oblige à passer à l'économie collaborative »*. Ces tiers-lieux sont

avant tout des espaces collectifs, qui permettent à leurs utilisateurs de devenir des *« passeurs numériques »*, sans formation préalable. Espaces hybrides, ceux-ci réinventent *« l'usine à intelligence collective »*, en bas de chez soi. A la question *« Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ? »*, Yoann Duriaux répond : *« Faites-le vous-même »*.

Un apprentissage informel

Bien que les contenus Wikipédia soient disponibles en 280 langues, la plateforme ne se revendique pas comme faisant explicitement de l'éducation populaire. En effet, le projet Wikipédia revendique une neutralité politique et sa principale visée est de proposer le plus de contenus possible. *« Chaque apprenant potentiel choisit ce qu'il apprend »*, a souligné Florent Lajous. Un contenu Wikipédia n'est pas non plus une expertise citoyenne, dans la mesure où c'est le référencement de sources tierces qui structure les textes. Conformément à son principe fondateur, Wikipédia consiste à *« donner l'ensemble des points de vue pertinents sur le sujet, sans se limiter à la pensée la plus partagée »*. La confrontation des points de vue ne permet pas de construire de nouveaux savoirs – puisque tous les contenus ont déjà été publiés – mais de nouvelles synthèses des savoirs. Etant disponibles en 280 langues, les contenus Wikipédia revêtent une dimension universelle.

Dans une optique de large participation, Wikipédia ne pose aucune barrière à la contribution. Florent Lajous a relevé : *« Les participants ne sont jugés ni sur leur nom, ni sur leur diplôme, mais sur leur apport »*. Par ailleurs, l'organisation horizontale, proche des coopératives, repose sur le consensus. La majorité n'est donc pas érigée en principe : *« La construction d'un article ne se fait pas par vote »*. Les contributeurs de Wikipédia sont bénévoles. En proposant un contenu large, ils favorisent un processus d'apprentissage informel : *« L'on apprend aussi par la confrontation des points de vue »*. Malgré le présupposé d'égalité, des compétences s'avèrent nécessaires. Nathalie Boucher-Petrovic a ainsi constaté que 80 % des contributeurs étaient des hommes, diplômés et de CSP+.

Le faire ensemble

Alexis Kauffman, quant à lui, a déclaré *« assumer »* la dimension « éducation populaire ». Soulignant qu'*« Internet a horreur du vide »*, il a fondé l'association *Framasoft*. Son objectif est d'opérer la jonction entre les utilisateurs, *« entre les geeks et les gens normaux »* autour de la culture du Libre issu des logiciels libres. Uniquement financé par des dons individuels sur Internet, il apporte aux contributeurs une garantie en termes de droits d'auteur. Ce modèle est bâti sur quatre principes : *« liberté d'usage, liberté d'étude, liberté d'amélioration et liberté de distribution »*.

Le logiciel libre permet de dépasser le questionnement sur le format et sa compatibilité avec les systèmes d'exploitation futurs. Framasoft a par ailleurs conçu une clé USB rassemblant tous les contenus de Wikipédia, et pratique le *Traducton*, ou traduction collégiale d'un ouvrage dans son entier. A l'instar de Wikipédia, *« il n'y a aucune barrière à l'entrée »*. Plaidant pour la culture du Libre, Alexis Kauffman propose de *« faire ensemble, avec des compétences que tout le monde peut posséder »*.

Education populaire, Internet : une même volonté d'émancipation

Eric Favey, Secrétaire général adjoint de la Ligue de l'enseignement, par ailleurs représentant du Cnajep au Conseil scientifique de l'INJEP, s'est dit frappé par les tentatives des intervenants précédents visant à se démarquer de l'éducation populaire. *« N'importe qui peut se revendiquer d'une démarche d'éducation populaire »*, sur la base de l'affirmation « tous capables ». Pour Eric Favey, l'éducation populaire est avant tout *« la capacité de mobiliser la culture à des fins politiques »*, de permettre à chacun de faire ses choix en connaissance de cause. Enfin, *« il y a, derrière l'éducation populaire, aussi bien des démarches publiques, que des démarches volontaires et associatives »*.

Sommes-nous aujourd'hui capables de mobiliser la culture à des fins politiques, pour mobiliser les espaces du vivre ensemble ? Pour Eric Favey, ce questionnement sous-tend deux problématiques communes : d'une part, *« allons-nous pouvoir contrebalancer le sentiment d'impuissance et de*

dessaisissement général ? » et, d'autre part, *« comment faire face à la montée générale de la défiance à l'égard des uns et des autres ? »*.

L'action publique vise à *« satisfaire les besoins essentiels de l'humanité et l'accès au bien commun »*, a rappelé Eric Favey. A ce titre, elle doit permettre une satisfaction plus vive des besoins éducatifs. Eric Favey a encore estimé nécessaire de créer des espaces physiques, lieux de rencontre des utilisateurs du numérique – à condition que cela ne conduise pas à renforcer le pouvoir des espaces numériques. En facilitant la réappropriation de l'espace public, Internet contribue au *« réapprentissage de la démocratie »*, a souligné un membre de l'Injep.

Interrogé quant à sa réticence à se réclamer du mouvement d'éducation populaire, Florent Lajous a précisé : « *La communauté Wikipédia est une communauté de circonstances. Il est donc difficile et même impossible, de collectivement se revendiquer d'un mouvement* ». Wikipédia n'est qu'un outil, à la disposition de tous les mouvements. Au contraire, pour Yoann Duriaux, Wikipédia est un« projet politique ». Il a par ailleurs relevé que la charte du Cnajep faisait écho à la définition du Web 2.0 : « *L'éducation populaire concourt à la transformation de la société par les acteurs eux-mêmes, dans laquelle ils sont co-auteurs de leur devenir politique, culturel et éducatif* ». En ce sens, le Web 2.0 est une contribution à l'éducation populaire.

Qui a déjà écrit un article sur Wikipédia ? Peu de doigts se sont levés dans la salle. L'occasion pour un participant de conclure : *« Les contributeurs ne représentent qu'eux-mêmes. Je n'ai pas l'impression que le fait d'avoir accès à toute la musique, tous les films et tous les savoirs du monde rende le monde plus intelligent. Je n'ai pas non plus l'impression que le monde soit plus heureux »*.

Hervé Le Crosnier nous met en garde : « On ne doit pas essayer de se servir d'Internet comme d'un nouvel outil pour faire passer des idées anciennes ». Au contraire, il a estimé nécessaire de resituer le débat dans le cadre de la « lutte des classes du 21ème siècle ». « Ce n'est pas un outil, mais une nouvelle situation dans laquelle exister », a-t'il poursuivi. Citant le rapport « Citoyens d'une société numérique » édité par le Conseil national du numérique, il a souligné le rôle d'Internet en tant que vecteur de l'inclusion numérique. Si les discours peuvent évoluer, Internet porte en lui la même volonté d'émancipation que la Magna Carta (1215). Face aux nouveaux pouvoirs qui entendent « utiliser à leur propre profit cette volonté de créer du commun », il importe que« chacun se sente autorisé à participer à la construction collective ». Eric Favey a quant à lui souligné que l'évolution des organisations proviendrait de l'intérieur. Enfin, Alexis Kauffman a clos cette première table ronde par le slogan de l'association de promotion des logiciels libres, Framasoft : « La route est longue, mais la voie est libre ».

L'*empowerment* : pouvoir par tous, pouvoir pour tous

- **Avec Pascal Aubert, Collectif « pouvoir d'agir »**
- **Adrien Roux, Alliance citoyenne (Grenoble)**
- **Régis Cortesero, chargé d'études et de recherche à l'Injep**
- **Daniel Fredout, vice-président du CNAJEP**
- **Animée par Hélène Balazard, Unité cohérence territoriale et cohésion sociale - CETE de Lyon/DETC, chercheure associée à la chaire Unesco "Politiques Urbaines et Citoyenneté" (ENTPE/RIVES)**

La question du savoir est directement reliée à celle du pouvoir et de l'agir. Pierre-Jean Andrieu, animateur du *Séminaire pour la promotion de l'intervention sociale communautaire*, a constaté que la notion d'*empowerment* s'était répandue *« comme une traînée de poudre »* dans la sphère institutionnelle. Or, l'enjeu des politiques d'action sociale est d'aller *« au-delà d'une simple logique d'ouverture de droit, pour mobiliser les ressources des acteurs »*.

Une réponse aux limites de la démocratie ?

Hélène Balazard, chercheure associée à la chaire Unesco « Politiques Urbaines et Citoyenneté » (ENTPE/RIVES), a rappelé les deux dimensions que recouvre la notion d'*empowerment* : le*« pouvoir »* et le *« processus individuel et collectif pour y accéder »*. La notion de « capacitation », parfois utilisée en français, ne suffit pas à traduire la première dimension. Deux principes fondent l'*empowerment* : le pluralisme et le droit commun. Si la philosophie anglo-saxonne conçoit le pouvoir comme *« la capacité d'influence et d'action de chaque protagoniste engagée dans les transactions sociales »*, en France le pouvoir est envisagé comme une *« autorité et une puissance détenues unilatéralement »*.

Les institutions publiques évoquent désormais l'*empowerment* dans le cadre des programmes de lutte contre la pauvreté ou les discriminations. En revanche, le modèle néolibéral conçoit le pouvoir comme la capacité d'*« être intégré au monde du travail et de la consommation »*. Aux yeux de la société civile, l'*empowerment* vise à reprendre du pouvoir, par rapport au marché et au pouvoir politique : « *L'empowerment serait une recette miracle* ». Il s'agit d'*« inverser les logiques de la participation démocratique »*, dans une démarche *bottom-up*. La notion d'*empowerment* revêt alors tout son sens. Via le *Community organizing*, l'*empowerment* permettrait d'opérer le passage de l'action individuelle à la capacité d'action collective. Au-delà de la question de « *l'articulation entre le processus d'acquisition du pouvoir et l'exercice de ce pouvoir »*, les politiques d'*empowerment* interrogent le *« pouvoir et la responsabilité »*, ainsi que *« les conditions de la transformation sociale »*.

L'affaiblissement de l'offre de participation

Pour Pascal Aubert, co-fondateur et membre permanent du Collectif « Pouvoir d'agir », la question n'est pas tant de savoir si l'*empowerment* relève d'une nouvelle forme d'éducation populaire, mais de s'intéresser au pouvoir d'agir des milieux populaires. Malgré les bonnes volontés de part et d'autre, force est de constater que les espaces d'expression *« donnent la parole à ceux qui l'avaient déjà ailleurs »*. Quatre *« bonnes »* raisons expliquent pourquoi ces espaces ne fonctionnent pas. Tout d'abord, l'offre de participation est *« descendante, c'est-à-dire fonction de l'agenda de l'institution »,* a observé Pascal Aubert. De plus, tout a déjà été décidé en amont. Reprenant la citation de Gandhi, *« Ce qui est fait pour moi, sans moi, est finalement fait contre moi »*, il a noté que les citoyens n'avaient pas le pouvoir de peser sur les enjeux principaux. Troisième bonne raison : *« on a fabriqué des offres de services, décidées et pilotées quasi-exclusivement par les institutions »*. Partir des préoccupations des citoyens serait pourtant le meilleur levier de la mobilisation collective et de la transformation. Quid du plaisir de l'action collective ? Enfin, les institutions se heurtent à leur *« incapacité à prendre en compte le conflit »*, dont la résolution est pourtant un moteur de la vie sociale.

La démocratie d'engagement

Adrien Roux, membre de l'Alliance citoyenne de Grenoble, a relevé pour sa part que *« l'expression ne suffisait pas à donner du pouvoir [aux citoyens] »*. Quatre niveaux d'*empowerment* ont été distingués : éducation/sensibilisation ; capacité d'expression ; capacité d'action et capacité à se faire entendre ; et *« obtenir, de la part de ceux qui détiennent le pouvoir, des décisions conformes à nos demandes »*. Bien que les citoyens soient peu demandeurs de participation citoyenne, ils soulèvent leurs problématiques d'horaires de travail, de logement, ou encore la politique de la ville. Ce faisant, il plaide pour la désignation d'un *community organizer*, ou *« tisseur de colère »*. L'Alliance citoyenne de Grenoble assume cette fonction, en allant à la rencontre des habitants. Adrien Roux nomme cette démarche *« la citoyenneté tout-terrain »*. Interrogé sur le rôle de l'organisateur communautaire et son immersion dans l'environnement, il a jugé nécessaire de*« reconnaître le conflit comme partie intégrante et nécessaire de la vie sociale »*. Si l'Alliance citoyenne de Grenoble a fait le choix de se concentrer sur la responsabilité des décideurs, c'est parce qu'elle considère qu'il faut lutter *« contre les démons de l'engagement : le sentiment d'impuissance, la résignation, le chacun pour soi »*. A titre

de comparaison, dans le monde anglo-saxon, les conflits donnent lieu à une *« négociation des responsabilités »* entre l'administration et les citoyens, a précisé Hélène Balazard.

Face à l'adversité, les citoyens se retrouvent autour de l'identité collective. La démarche d'*empowerment* repose sur quatre piliers : *« l'organisation, l'expression de la démarche, l'action et la négociation »*. L'objectif est donc d'entrer en discussion avec le décideur.

Pour Daniel Fredout, directeur national de la Confédération des MJC et Vice-président « Education populaire » du Cnajep, l'entrée des jeunes dans l'engagement citoyen n'est que l'une des conséquences de la démarche « Jeunesse 3D » (Démocratie-Dialogue-Débat). A l'initiative de cette démarche : on peut avoir une décision d'un conseil général visant à associer les jeunes à la définition de la politique jeunesse. L'enjeu n'est pas de faire entrer des jeunes au conseil d'administration de la MJC, mais de susciter l'engagement citoyen en faveur du pouvoir d'agir. *« Parce qu'ils ont fait l'expérience de cette prise du pouvoir d'agir »*, ces jeunes seront peut-être incités à initier les projets de demain. *« Qu'ont vécu ces jeunes, si ce n'est le sentiment d'être entendus et écoutés »*, si ce n'est la perception de leur *« capacité d'influer »* ? Fervent partisan de la *« fertilisation des désaccords »,* Daniel Fredout s'est réjoui de la coexistence de différentes formes d'organisation, qui peuvent mutuellement s'enrichir.

Comment construire ensemble ? Hélène Balazard n'a relevé aucune relation de coopération entre les politiques de la ville et London Citizens où elle a travaillé. London Citizens essaie de construire un pouvoir pour faire émerger un rapport de forces, là où David Cameron a voulu bénéficier d'un effet de mode, en s'emparant du concept de *community organizing*.

Pour Pierre-Jean Andrieu, toute politique d'*empowerment* requiert *« un changement de regard sur la société »* et la prise de conscience des ressources dont disposent les citoyens. Pascal Aubert a pour sa part souligné que la force du mouvement Alliance citoyenne reposait sur la *« capacité à mettre en mouvement des gens très différents sur un territoire, pour mener des campagnes ensemble »*. En donnant l'impression aux habitants que la politique de la ville *« se canalisait dans les politiques publiques »*, les collectivités ont affaibli l'initiative citoyenne. Les populations issues des milieux populaires pâtissent d'une représentation négative. Il est impératif de briser ces représentations, pour renouer avec les fondamentaux de la politique de la ville : *« La culture populaire, en tant que telle, est porteuse de compétences et de capacités »*.

L'éducation populaire, outil de revitalisation de la démocratie locale

Le modèle économique de la formation reste à inventer et demeure soumis à « *l'engagement bénévole et militant* », a par ailleurs observé Adrien Roux. « *On évite juste de travailler avec les partis politiques, qui ont une vision électoraliste* ». Créer un vrai pôle qui n'a pas peur du conflit permet à la fois de libérer l'expression et d'« *instaurer de la pression citoyenne sur les institutions. Il y a du boulot, mais pour tout le monde* ». Pascal Aubert a dénoncé le manque cruel de moyens, en soutien aux initiatives non financées par les collectivités territoriales. En conséquence, « *les mouvements auraient intérêt à s'allier* ». S'adressant aux élus et, plus largement aux porteurs des politiques publiques, Pascal Aubert a poursuivi : « *N'ayez pas peur. Le pouvoir n'est pas un gâteau. Plus vous en donnerez aux autres, plus le vôtre – qui consiste à animer les démarches territoriales – sera important* ». Il a dit l'importance de convaincre les élus locaux pour que les démarches indépendantes permettent de revitaliser la démocratie locale.

Reconnaissant l'articulation entre l'*empowerment* et les questions sociales, Régis Cortesero a constaté une *« repolitisation des problèmes sociaux »*, à l'échelle micro-locale dans les sociétés néolibérales. Le risque est de concevoir la politique comme un marché, dans lequel s'intégreraient toutes les demandes. Dans le cadre du modèle socio-démocrate, l'unité de référence n'est pas l'individu, mais « le groupement de classe ». Il s'agit désormais de *« passer d'une vitalité politique locale renouvelée, à une solidarité politique de plus grande échelle, permettant de recréer du conflit à un niveau macro »*, et plus seulement à l'échelle du quartier. Hélène Balazard a par ailleurs souligné la montée en puissance progressive de London Citizens, un mouvement novateur organisant des

travailleurs précaires, qui a d'abord mené des campagnes à l'échelle micro-locale, avant de s'engager sur le plan national. Au-delà de la réflexion sur le modèle économique, il faut agir.

Peut-on penser l'*empowerment* comme un partage du pouvoir, indépendamment des partages de richesse ? Pour Adrien Roux, il faut s'organiser collectivement : *« faire la révolution, cela commence par aller à la rencontre des gens que l'on ne connaît pas »* pour *« agir sur les sujets qui nous concernent directement »*. Pascal Aubert a quant à lui relevé que la conscientisation pouvait être réactivée, à partir de luttes très concrètes. Soulignant l'importance de *« redonner du sens aux structures de représentations, aux corps intermédiaires »*, par la mise en réseau des micro-actions, il a ajouté que la mise en ligne des démarches se construirait dans le temps.

Pour Daniel Fredout, la multitude des formes d'organisation et des formes d'engagement est à la fois « *un défi et une chance, pour relever le sentiment d'impuissance des masses. Il s'agit de passer de l'impuissance à la puissance d'agir* ».

Devenir acteur de sa vie et de l'histoire collective

> **Conclusion par Cynthia Fleury, philosophe, psychanalyste, chercheure au Muséum national d'histoire naturelle (CERSP/MHNH/CNRS)**

« La vérité du projet démocratique, c'est le projet éducatif », a conclu Cynthia Fleury. En ce sens, l'émancipation d'un sujet est une question politique. La notion d'*empowerment* doit nécessairement être traduite sous l'angle des missions de l'éducation populaire. Le Web 2.0 et l'éducation populaire *« sont deux faces d'une même médaille »*, en ce qu'ils permettent à un individu d'*« utiliser des instruments de masse pour sa propre émancipation »,* a souligné Cynthia Fleury. Le grand défi de demain, pour l'éducation populaire, est donc celui de l'*open data*, en tant que *« ressource existentielle »*, capable de *« transformer votre vie »*. En ce sens, le terme*« agency »* est une notion importante de l'*empowerment*, qui désigne la capacité de *« devenir agent de sa vie et agent de l'histoire collective »*. *« En démocratie, le souci de soi participe directement à la qualité de la vie collective »*, a poursuivi Cynthia Fleury.

Outre l'*open data*, les coopérations faibles (à l'image des *Like* sur Facebook), bien qu'elles ne requièrent pas un fort niveau de conscientisation, contribuent à la circulation de l'information. Il n'en demeure pas moins qu'en matière d'usage politique du Web, la marge de progression est élevée. Il appartient à l'éducation populaire de s'en saisir.

Plus qu'un outil de lien social, un liant entre les notions

Au-delà de ce champ, l'éducation populaire doit investir de façon plus professionnelle l'acculturation scientifique, face à l'importance grandissante de ces sujets dans le débat public. Elle doit également investir le champ de la justice environnementale, car le *« manque de gouvernance démocratique, les problèmes environnementaux et les inégalités sociales »* sont liés. Enfin, elle doit se saisir de l'égalité des genres. A côté des mouvements sociaux, les mouvements d'éducation populaire ont leur rôle à jouer pour faire évoluer le droit : *« l'invention et l'innovation vont de pair avec l'abolition »*, a observé Cynthia Fleury. D'après elle, l'éducation populaire consiste à *« faire des liens entre les notions »*, quitte à ce qu'ils apparaissent comme transgressifs.

Une question de temporalité

Au sujet de l'innovation technologique, Cynthia Fleury a soulevé la problématique du *« coût caché de l'appropriation technique »* et, partant, celle de la fracture numérique *« entre ceux qui ont accès et ceux qui sont contributeurs, entre ceux qui sont contributeurs sur des sujets "micros" » ou ceux qui sont contributeurs sur des sujets au contraire à dimension sociale, etc. »*. Malgré tout, Internet permet

de faire coïncider les échelles locale et globale. Au-delà du *buzz*, tout l'enjeu de l'éducation populaire *« est de créer des dynamiques durables »* et de réinvestir la question de la pensée.

L'éducation populaire et le souci du bien commun

Interrogée sur la culture anglo-saxonne du lobbying, Cynthia Fleury a enfin souligné le renforcement du pouvoir d'agir des minorités actives : *« La démocratie, ce n'est pas simplement le droit de la majorité, c'est le respect des minorités »*. C'est l'acte II de la démocratie. Face à la *« tyrannie des minorités »*, l'éducation populaire est à même de garantir l'intérêt commun.

Conclusion

> **Luc de Backer, président du RNMA**

En guise de synthèse, je voudrais vous proposer quelques éléments de réflexions qui font écho à ce que nous avons vu mardi. A partir des exemples que nous avons entendu ce matin et ceux qui seront partagés cette après-midi, on voit que cette présence des jeunes ne tombe pas du ciel. Il faut qu'il y ait une réelle mobilisation de la Maison pour que celle-ci, dans son fonctionnement et dans son projet, intègre cette volonté.

Je voudrais donc relancer les responsables de Maisons sur un chantier que nous avions engagé il y a quelques années, mais qui n'a pas beaucoup progressé, hélas. Je parle de l'importance de rédiger son projet de Maison, qu'elle soit associative ou municipale, le statut n'y fait rien ! Dans ce projet de Maison, il faut s'interroger sur la place que vous inscrivez pour le développement, le soutien, l'accompagnement de la citoyenneté jeune par les entrées diverses, variées, novatrices de la vie associative. Si nous ne l'inscrivons pas dans le projet stratégique de la Maison, les choses ne se feront pas, ou alors par raccrocs, par hasard, mais elles ne dureront pas. Il est donc important que dans vos structures, vous preniez l'initiative, même si cela bouscule les responsables, les hiérarchies ou les administrations, d'écrire votre projet. Ensuite, vous le soumettez à vos responsables, à eux de se prononcer et de se positionner et s'il le faut, de passer cela en conseil municipal pour les Maisons municipales. Commencez à engager cette réflexion et imaginer les moyens de placer, dans une durée, cette priorité de l'action en direction des jeunes, par les jeunes et avec les jeunes.

> ***La priorité donnée à la place des jeunes dans la vie associative***

Remerciements

La Ville de Paris, qui a co-organisé et co-conçu ces 39èmes rencontres avec le RNMA, et plus particulièrement, aux équipes de la DUCT (SDUA, BVA, MDA et CAP) et au service du Protocole,

Et à toute l'équipe de l'INJEP.

Ont contribué à la réalisation de ce document :

Photographies : Jocelyne Paccou, Séverine Castel, fonds photographiques INJEP et Flickr

Coordination, écriture et mise en page : Anne-Elodie DUFLOT, Carole ORCHAMPT et Sylvain RIGAUD du RNMA

Réseau National des Maisons des Associations

S3A - Maison des Associations - 1018 Quartier du Grand Parc - 14 200 Hérouville Saint Clair

Tél: 02.31.06.17.50 Fax: 02.31.06.17.59 - www.maisonsdesassociations.fr